

M. KING RACONTE LA VIE INTIME DE SIR WILFRID LAURIER

L'hon. MacKenzie King à l'hôtel-de-ville



On voit au centre le chef de l'opposition. A sa droite l'honorable sénateur Jacques Bureau. A sa gauche son honneur le maire G. H. Robichon, l'échevin Robert Ryan, M. Jean-Marie Bureau.

L'hon. chef de l'opposition, au cours d'un grand ralliement dont il est l'hôte d'honneur, dévoile des détails sur la vie du grand Canadien. — Le sénateur Jacques Bureau préside l'assemblée au théâtre Capitol, au cours de laquelle l'hon Ernest Lapointe, M. Lucien Dubois et M. Norman Labelle adressent la parole. — Le distingué visiteur trace à la jeunesse le modèle qu'elle devrait suivre pour assurer le plus grand bien du Canada, dit-il.

L'hon. MacKenzie King, chef du parti libéral, a été l'hôte d'honneur d'un grand ralliement organisé hier par le Club Laurier, à l'occasion de la réception de ses cadres. Il fut l'orateur principal hier soir à une assemblée qui se tint au théâtre Capitol, où la foule rempli l'édifice, tandis que d'autres personnes s'étaient réunies dans la salle Notre-Dame et à l'hôtel de Ville, grâce à un système de haut-parleurs. Le chef de l'opposition à Ottawa se rendit dans le cours de la soirée à chacun de ces deux endroits, où il salua en quelques mots, les auditeurs.

M. King était accompagné de l'hon. Ernest Lapointe un de ses principaux lieutenants, qui adressa aussi la parole après son chef. M. Lucien Dubois député de Nicolet, et Jean-Marie Bureau, Norman Labelle etc.

L'hon. MacKenzie King, chef du parti libéral, a été l'hôte d'honneur d'un grand ralliement organisé hier par le Club Laurier, à l'occasion de la réception de ses cadres. Il fut l'orateur principal hier soir à une assemblée qui se tint au théâtre Capitol, où la foule rempli l'édifice, tandis que d'autres personnes s'étaient réunies dans la salle Notre-Dame et à l'hôtel de Ville, grâce à un système de haut-parleurs. Le chef de l'opposition à Ottawa se rendit dans le cours de la soirée à chacun de ces deux endroits, où il salua en quelques mots, les auditeurs.

M. King était accompagné de l'hon. Ernest Lapointe un de ses principaux lieutenants, qui adressa aussi la parole après son chef. M. Lucien Dubois député de Nicolet, et Jean-Marie Bureau, Norman Labelle etc.

L'Espagne envoie des troupes en Catalogne pour y écraser sans pitié les anarchistes

M. A. Carignan et J. L. Dufresne priés d'être candidats

De nombreuses délégations du quartier Notre-Dame se sont rendues auprès de M. Arthur Carignan et J. Lucien Dufresne pour leur demander d'être candidats à l'élection, le premier au siège des propriétaires et le second à celui des locataires.

Tous deux interviewés, ce matin, par téléphone nous ont déclaré qu'ils ne pourraient pas rendre de réponse définitive avant ce soir.

Le premier ministre déclare que tous les chefs du mouvement seront envoyés aux colonies pour y refroidir leurs nerfs échauffés. — Un vote de confiance dans Azana.

Madrid, 22. — Des troupes ont été dépêchées hier dans la Catalogne pour y écraser sans pitié les anarchistes. Le premier ministre Azana a déclaré que tous les chefs du mouvement seront envoyés aux colonies pour y refroidir leurs nerfs échauffés.

Les mesures rigoureuses prises par le gouvernement pour supprimer les désordres ont été l'objet d'un vote de confiance à l'Assemblée et le premier ministre a été maintenu au pouvoir par un vote de 285 contre 5.

Le premier ministre Azana s'est déclaré fatigué de ce mouvement et désiré à la faire retourner à l'étranger. Ce mouvement anarchiste, dit-il, a pris naissance en dehors de l'Espagne mais il va se terminer ici. Nous avons fermé environ 50 de leurs chefs. Ce soir ils seront en prison et demain ils seront expédiés dans les colonies pour y refroidir leurs nerfs échauffés.

Le premier ministre a aussi déclaré que les désordres de Manresa étaient organisés dans le but d'y concentrer l'attention du gouvernement pendant que d'autres assauts plus graves seraient exécutés ailleurs.

À Barcelone, la police s'est emparée de nombre de personnes soupçonnées d'avoir participé à l'organisation du mouvement et une grande quantité de pamphlets ont été saisis. Des détachements de l'armée et de la garde civile patrouillent les environs de Saragosse, de Gérone et de Lérida et autres villes. Le contre-torpilleur Alcaza Galiano a été dépêché de Catalogne à Barcelone afin de coopérer avec les forces de terre. Il est arrivé ce matin avec son équipage complet de 400 hommes.

À Manresa, la garde civile a saisi un magasin de munitions et d'armes. Les communications avec les régions de désordres sont difficiles, mais des dépêches arrivées plus tard disent que la situation est sous contrôle.

Madrid, 22. — Le premier ministre Manuel Azana, autrefois ministre de la guerre, a lancé les forces militaires de la république espagnole contre les révoltés de la province de Catalogne où le drapeau rouge est arboré et la république des travailleurs installée dans plusieurs villages.

De nombreux renforts militaires sont arrivés à Manresa où les troubles étaient particulièrement violents et se sont immédiatement mis à l'oeuvre, selon les ordres qu'ils avaient reçus, pour réprimer la révolte dans les villages où la république des travailleurs avait été proclamée par les anarchistes.

Un projet de l'honorable Arcand pour adopter dans Québec la loi Lemieux

Il s'agit de permettre à la Loi Lemieux de s'appliquer aux matières de la juridiction exclusive des provinces. — Explications données par le ministre du travail. — Modifications à la loi des bureaux de placement. — Les bureaux de placement privés disparaîtront. — Crédit que l'on vote.

(Par Edmond Chassé)
Après le grand gala du débat sur le suffrage féminin, que nous avons vu succéder à la Chambre ne pouvait avoir qu'une séance paisible, car les députés devaient se reposer de leurs émotions.

Le bilan de la journée d'hier à l'Assemblée est le suivant:
Présentation de deux mesures de différends industriels et des bureaux de placement.
Adoption du projet de l'hon. M. Hector LaFerté pour porter de \$100,000 à \$175,000 le crédit de la ferme expérimentale, et du Jardin zoologique de Charlesbourg.

Changement au bill de la Beauharnois Light, Heat and Power, à la suggestion de M. Peter Berco- vitch;
Approbation définitive des résolutions et (en première lecture) le projet de loi de l'hon. M. J. N. Francoeur pour augmenter de \$250,000 le crédit pour la construction de l'édifice nouveau que le gouvernement fait construire rue Ste-Julie entre les rues St-Augustin et Conroy.

L'hon. M. Francoeur a expliqué que la Législature avait autorisé en 1931, la construction d'un immeuble en 11 étages au coin des rues St-Augustin et St-Amable. Après les représentations qui furent faites en Chambre et dans la presse, le ministre des Travaux Publics dont on connaît le bon goût, décida de consulter ses ingénieurs et il changea son projet pour trois édifices dont le premier est en construction et sera prêt au mois de septembre. Le plan d'ensemble des trois nouveaux immeubles du gouvernement fut montré aux députés pendant la discussion.

M. Maurice Duplessis, qui dirigeait l'opposition, demanda quelques explications puis, comme il s'agit d'assurer le confort des employés, qui dans certains ministères, sont tenus à l'abri (pour ne pas dire comme des sardines en boîte) le député de Trois-Rivières a laissé passer la mesure de l'hon. M. Francoeur.

L'amendement au bill de la Beauharnois a été tout d'abord combattu par M. Gontran St-Onge, qui y voyait une diminution de sa victoire de ses jours derniers, lorsqu'il fit adopter un amendement.

L'Allemagne compte sur l'Italie

Rome, 22 (P.C.). — Le Journal de Mussolini à Milan, le Popolo d'Italia, publie une interview avec William Groener, ministre de la Défense en Allemagne, qui dit que son pays escompte que la politique de l'Italie après la conférence sur le désarmement sera en harmonie avec les espérances de l'Allemagne.

Une grande publicité a été donnée à cette interview à travers toute l'Italie. Le général Groener cita de récentes déclarations du Duce parues dans des journaux de journaux italiens et formulées au cours d'allocutions récentes où il se déclare lui-même en faveur d'une réduction des armements, le droit de parité chez les nations et l'annulation des dettes de guerre.

F. Crowley paye pour son crime

Ossining N. Y. 22.—Calme et tranquille, Francis "Two Gun" Crowley a marché à la mort sur la chaise électrique, à la prison de Sing Sing, hier soir.

Un petit sourire était la seule trace de la bravade qui a toujours caractérisé ce jeune criminel de vingt ans depuis le commencement de sa carrière à l'âge de 13 ans.

Crowley parlait ici de sa nourrice, Madame Anna Crowley, épouse de Warden Lewis Lawes. Sa nourrice et sa fille, ses derniers visiteurs avaient toujours espéré une commutation de peine depuis qu'il fut capturé en mai dernier, dans une maison à appartements de New-York.

Le Sénateur Bureau

L'hon. Bureau, qui préside l'Assemblée, se lève au milieu des applaudissements de l'auditoire. Il remercie l'auditoire d'avoir répondu en si grand nombre à l'appel des officiers et des membres du Club Laurier; il mentionne spécialement ceux qui sont venus du sud ou des parois du nord, qui lui signalent, d'un mot galant, la présence nombreuse des dames, et trouvant un motif d'espérer un bon résultat de ce ralliement.

Le bureau d'administration a voulu profiter de cette circonstance pour permettre à ses membres de rendre hommage à la mémoire de celui dont le club porte le nom, et témoigner de leur reconnaissance et de leur admiration pour les sacrifices qu'il s'est imposés afin de promouvoir l'avancement et le développement du Canada.

Reception Turques

Un grand nombre de personnes ont été reçues par le sénateur Bureau et Me. Horimidas Gariépy.

On remarqua sur l'estrade, outre l'hôte d'honneur et le président de la réunion: l'hon Ernest Lapointe, S. H. le maire G. H. Robichon, MM. Dr T. Gervais, Lucien Dubois M.P. de Nicolet, Norman Labelle, Philippe Bizé C.R.

M. Bureau exprime sa reconnaissance pour l'œuvre de ce club Laurier, qui a été le point de départ de la génération qui nous suivra le souvenir de nos luttes et de nos sacrifices pour assurer son bonheur. Voilà le but que le Club Laurier des Trois-Rivières se propose.

cher et bien aimé M. Jacques Bureau, mon grand-père politique, trois chers amis, dit-il.

C'est réellement un grand honneur pour moi d'adresser la parole aux côtés de deux hommes qui me sont les plus chers au monde, l'hon. W. Lyon Mackenzie King et l'honorable Ernest Lapointe. Je remercie les organisateurs du club Laurier de m'avoir invité à cette fête de famille.

On croyait après les élections du 10 août dernier qu'il n'y avait plus de libéraux au Trois-Rivières. On devra se rétracter. Si on en juge par les foules qui ont visité M. King cet après-midi, et par le bel auditoire de ce soir je me demande comment il se fait que le candidat libéral n'ait pas été élu le 10 août.

Je remercie MM. Jean-Marie Bureau et Horimidas Gariépy de m'avoir invité à porter la parole, ce soir. Vous ne serez pas surpris, si j'ai dit mes sentiments de confiance, si j'ai dit mes espoirs, si j'ai dit que je ne me vanterai pas, sans me vanter, de dire que nous les libéraux nous avons un avantage que les conservateurs n'ont pas. C'est que notre chef comprend parfaitement le français.

Il félicite le club d'avoir adopté le nom de celui qui a fait le plus honneur à notre race, celui qui a travaillé d'une façon merveilleuse pour l'éducation de la patrie canadienne. Vous avez choisi un nom qui est tout un programme, dit-il. En entendant les orateurs qui vont me succéder vous apprendrez les leçons que je dégage de la vie de Laurier. Mettez-les en pratique afin de former un front bien uni, prêt pour la lutte quand l'appel au combat se fera entendre. Ne vous laissez pas attrister par l'échec du mois d'août dernier, libéraux de Trois-Rivières. Nous aurons la chance de nous reconquérir. On fait circuler dans les journaux la rumeur que le gouvernement Bennett songerait à former un cabinet d'union afin de demander aux libéraux de partager le trop lourd fardeau qu'il a accepté sans réfléchir. On annonce même des élections pour 1932. Qu'est-ce que nous faisons? Notre chef est debout et nous le suivrons jusqu'au bout.

J'ai dit mes sentiments de confiance, si j'ai dit mes espoirs, si j'ai dit que je ne me vanterai pas, sans me vanter, de dire que nous les libéraux nous avons un avantage que les conservateurs n'ont pas. C'est que notre chef comprend parfaitement le français.

Autrefois, au pied des Laurentides, naquit un homme, qui fit son cours au collège de l'Assomption, un homme qui, après avoir grandi, s'est illustré à la tête de son pays, un homme qui fut l'étoile de sa race, un homme qui a travaillé avec une opiniâtreté peu commune à l'éducation de sa patrie. J'ai nommé Sir Wilfrid Laurier.

LA BOURSE

(Par Keating et McRae)
Le marché de New-York est ouvert tranquille et à la baisse; Am. Can. perd 1-8 de point à 63 1-8. Am. Tel. and Tel. ouvre à 120 1-2. New-York Central perd 1 point 1-8. New-York Central perd 5-8 de point à l'ouverture à 34 5-8. Dupont perd 5-8 de point par rapport à 41. Edis est en hausse de 1-4 de point à 14 1-2. Aircraft rest stationnaire à 14 1-2. Le marché de Montréal est ouvert tranquille et irrégulier. C. P. R. 3-4; Montréal Power 38; Steel of Canada 22; Canada Car 7; Canada Cement 6 5-8.

Température
Essai ce soir et demain. Peu de changement dans la température. Vents modérés du nord.

Température
Essai ce soir et demain. Peu de changement dans la température. Vents modérés du nord.

Température
Essai ce soir et demain. Peu de changement dans la température. Vents modérés du nord.

Température
Essai ce soir et demain. Peu de changement dans la température. Vents modérés du nord.

DOS COURRIERS

Ste-Eulalie

FEU M. ADELARD PRINCE

Ces jours derniers ont eu lieu en l'église paroissiale de Ste-Eulalie les funérailles solennelles de M. Adé-
lard Prince, décédé le 25 décembre à l'âge de 64 ans.

La levée du corps fut faite et le service chanté par M. le Curé de la paroisse M. l'abbé A. Demers.

M. Colbert Pellerin portait la croix. MM. Pelletier et Alfred Prince, ses frères, Joseph Bourque et Louis Doucet, beaux-frères portaient le corps.

Le deuil était conduit par son épouse née Aldéa Tourigny, Révérende Sr Hélène des SS. de la Providence de Montréal, sa fille Lucienne, accompagnée de Rev. Sr Marie-Rose Hélène des SS. Jésus Marie de Valois Montréal, nièce du défunt, M. Wilfrid Prince son fils, Mlle Emilia Guilbault, sa fille adoptive,

MM. et Mme Alfred Prince de Ste-Wenceslas, Alphonse Prince de Ste-Grégoire, M. et Mme Philippe Bourque, André, M. et Mme Joseph Bourque, Alma de Shawinigan, ses beaux-frères MM. Louis Doucet de Ste-Grégoire, Lorenzo Tourigny du Cap de la Madeleine, beaux-frères et belles-sœurs, M. et Mme Alexandre-Jacques de Ste-Wenceslas, M. et Mme Ernest Vincent de Ste-Raphael, M. Alfred Tourigny, veuve et nièce, M. et Mme Conrad Doucet,

Mlle Bernadette Tourigny de Ste-Grégoire, M. et Mme Romuald Bourque de Ste-Wenceslas, M. Alphonse Tourigny, M. D. Landry, M. et Mme Achille Landry, M. Antonio Landry de Montréal, MM. et Mme Emilie Prince, Welle Prince du Cap de la Madeleine, M. Alexandre Prince, Mlle Jeanette Prince de Ste-Samuel, M. Armand Doucet, Mlle Marie-Anne Doucet de Ste-Raphael, M. T. Houle de Shawinigan, M. et Mme Napoléon Blanchette de Baistrode.

Assistaient aussi aux funérailles M. Henri Guillemette, M. et Mme Emilia Pelletier, M. Luc Tourigny et sa famille, M. et Mme Ovide Poulin, M. et Mme Joseph Beaumier, MM. Albert Richard, Joseph Cormier, Z. Alle de Ste-Eulalie, M. et Mme V. Poirier, Mlle Léonette Plourde, M. et Mme Alexandre Helle de Ste-Wenceslas, MM. Cha-Ed. Marcelle, Gustave Désilets, Henry et Harman Camirand, Ubald Houville, Urbain Finard, Henri-Paul Arseneault, E. Hébert, Albert Letiecq, Edouard Lemay, Bruno Letiecq, James et Roméo Arseneault, M. et Mme Niri Prince, Mlle Eva Prince, M. Athanase Hébert, Jos. Freddy, Armand McDonald, MM. Ernest, Arthur, Roland Thibault, M. et Mme Léopold Lauson, Mmes Vve M. Demers, Denise Hamel, Mlle Brigitte et Cécile Hébert, Julia Piette, Angèle Hébert, Lucile Talbot, Aline Richard, Marie-Maria et Aline Labrecque, Annette, Yvonne, Gertrude Désilets, Maria Paquin, Antoinette Prince, Ro-

phael; Sanctus par M. Herman Ca-

mirand; Miserere mini mei par M. Philippe Hébert; Cantique à la fin du service divin. Quand vous conce-
mptez par M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael; A l'orgue Mlle Aline Labrecque.

La quête fut faite par MM. Alphonse Prince de Ste-Grégoire et Alfred Prince de Ste-Wenceslas, les frères du défunt.

Bouquets spirituels.—Révérendes SS. de la Providence de Montréal (Maison Mère), M. et Mme Alphonse Prince de Ste-Grégoire, M. et Mme Joseph Bourque de Shawinigan, les familles Le M. Pierre Prince, Arthur de Grandpré de Ste-Samuel, M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael, Mlle Emilia Guilbault, les familles de M. Assad Pellerin, Philippe Hamel, Nérée Prince de Ste-Eulalie, M. Philippe Désilets de Davelyville, M. Philippe Landry M. J. T. Houle de Montréal, M. Ernest Vincent de Ste-Wenceslas, Mlle Rose Hamel et ses sœurs de Ste-Etienne des Grés.

Ceux qui vinrent rendre visite à la maison mortuaire: MM. et Mme Maxima Morin, Zéphir Morin, Eddy Houle, Joseph Tourigny, Napoléon Blanchette de Baistrode, Mme Alexandra Gaudet, M. et Mme Bruno Morin, Mlle Françoise Gaudet de Ste-Raphael, M. Joseph Melançon du Cap de la Madeleine, Mme Onésime Morin, Mme Israël Babineau, MM. Orléans et Robert Morin de Ste-Rosaire, Mlle Berthe Guillemette de Montréal et beaucoup de paroissiens ainsi que toutes les personnes du rang.

La messe des forts fut chantée par la chorale. Solistes Kyrie, M. Herman Camirand; Prose, par M. Pierre Prince de Ste-Samuel; A l'offertoire, O Salutaris Hostia Sacra, par M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael; Sanctus par M. Herman Ca-

mirand; Miserere mini mei par M. Philippe Hébert; Cantique à la fin du service divin. Quand vous conce-
mptez par M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael; A l'orgue Mlle Aline Labrecque.

La quête fut faite par MM. Alphonse Prince de Ste-Grégoire et Alfred Prince de Ste-Wenceslas, les frères du défunt.

Bouquets spirituels.—Révérendes SS. de la Providence de Montréal (Maison Mère), M. et Mme Alphonse Prince de Ste-Grégoire, M. et Mme Joseph Bourque de Shawinigan, les familles Le M. Pierre Prince, Arthur de Grandpré de Ste-Samuel, M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael, Mlle Emilia Guilbault, les familles de M. Assad Pellerin, Philippe Hamel, Nérée Prince de Ste-Eulalie, M. Philippe Désilets de Davelyville, M. Philippe Landry M. J. T. Houle de Montréal, M. Ernest Vincent de Ste-Wenceslas, Mlle Rose Hamel et ses sœurs de Ste-Etienne des Grés.

Ceux qui vinrent rendre visite à la maison mortuaire: MM. et Mme Maxima Morin, Zéphir Morin, Eddy Houle, Joseph Tourigny, Napoléon Blanchette de Baistrode, Mme Alexandra Gaudet, M. et Mme Bruno Morin, Mlle Françoise Gaudet de Ste-Raphael, M. Joseph Melançon du Cap de la Madeleine, Mme Onésime Morin, Mme Israël Babineau, MM. Orléans et Robert Morin de Ste-Rosaire, Mlle Berthe Guillemette de Montréal et beaucoup de paroissiens ainsi que toutes les personnes du rang.

La messe des forts fut chantée par la chorale. Solistes Kyrie, M. Herman Camirand; Prose, par M. Pierre Prince de Ste-Samuel; A l'offertoire, O Salutaris Hostia Sacra, par M. Alexandre Gaudet de Ste-Raphael; Sanctus par M. Herman Ca-



Voici un très joli ensemble de sport dont les lignes simples respicient l'approbation de toutes les élégantes.

un des plus forts clubs amateurs des environs. Cela fait certainement honneur tant à la cité de Louiseville qu'à l'Associé Textiles qui est prêt à rencontrer qui que se soit parmi les amateurs spécialement: Berthelville, Mont-Royal des Trois Rivières, Olympic de Grand'Mère, St-Joliette, St-François-Xavier des Trois-Rivières etc. Information Léo Lescaouanc, B. P. 16, Tel. 100.

Secré-Coeur dans la salle de collé-
ge, sous le haut patronage de M. le chanoine G. E. Fannston ptre curé.

L'orchestre a été gracieusement fourni par M. Léo-Paul Gagnon, directeur.

La chorale d'Yamachiche a bien voulu venir prêter son concours en venant rendre avec un talent artistique de jolies pièces intitulées: La première: Mon Petit Ton-Ton, en 3 actes, entrecoupée de jolies chansons.

L'autre, pièce comique: Les consultations gratuites. Dans la première pièce, les personnages: Léon Branchu 20 ans.— Valet de chambre, bon garçon, simple et gaucier par Joseph-Emile Villeneuve.

3.—Séraphin Branchu, son frère, petit payson, par Paul Gendron. Le père Branchu 50 ans, paysan rusé, par Maurice Meunier.

duo par Mlle Eva Lemyre et M. Antonio Carboneau. Dans le rappel, chacun, change séparément.

Tous méritent nos félicitations et nos sincères remerciements pour le succès remporté. La recette qui est de \$142.00 toutes dépenses payées, sera envoyée au Séminaire des Trois Rivières.

M. l'abbé P. S. de Carufel, vicaire, étant appelé à remplacer M. le curé, fit une courte allocution et remercia au nom de tous organisateurs et acteurs etc.

La soirée se termina par le chant "O Canada".

SOIREE DE MILE LILLY HEATON

Ste-Cécile de Lévard

JOYEUSE REUNION

Mardi dernier se réunissaient à la demeure de M. et Mme Hercule Toussaint un groupe de parents et d'amis parmi lesquels on remarquait: M. et Mme Hercule Toussaint, Mlle Marie-Ange et Gratia Paquin, Mlle Gabrielle Laliberté de Deschallons, Mlle Brigitte et Lilliane Roux, de St-Pierre les Beccquets, Mlle Gabrielle, Estelle et Rita Toussaint, Mlle Germaine Gervais, Mlle Laurette Toussaint, Mlle Gabrielle Houle.

—MM. Camille Laliberté et Antonio Paquin de Deschallons, M. Willie Poisson de St-Pierre-les-Beccquets, M. Gilbert et Léonce Drouin, MM. Henri et Majorique Morissette, ainsi que M. Alvide Verville de Ste-Sophie de Lévard, MM. Camille Paquin, Angelo Paquin, Auguste Toussaint, Georges Lemay, Louis-Philippe Toussaint, Gérard Paquin, Robert et Lucien Toussaint.

Il y eut chant et musique. M. Camille Laliberté fut notre égayeur et nous jouant du violon. C'est avec regret que l'on se retira à une heure assez avancée, emportant un bon souvenir de cette joyeuse réunion.

NOTES SOCIALES

—M. Antonio Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

—Dernièrement M. Borromée Baril en voyage à Sainte-Sophie.

—M. et Mme Leboeur de Ste-Pierre de passage à Ste-Thérèse, ces jours derniers.

—Mlle Angéline Cormier, ménagère au presbytère, actuellement en promenade, chez ses parents à Saint-Louis de Blandford.

—De passage dans la paroisse, dernièrement, M. Sinal Germain de Saint-Pierre.

—M. S. H. Rivard en voyage d'affaires à Parisville cette semaine.

—MM. Ernest Spérandi, Thomas Carignan, Ernest Dubois, Jeffrey Barril et Emery Spérandi visitaient récemment chez M. Antonio Poisson de Saint-Pierre.

TROIS-RIVIERES, VENDREDI 22 JANVIER 1932

Un projet de l'honorable Arcand pour adopter dans Québec la loi Lemieux

(Suite de la page 1)
L'hon. M. LAFERTE.—"Non. Il y a une loi autorisant la province à dépenser \$100,000 pour une ferme expérimentale."
M. PAUL SAUVE.—"La ferme et le jardin coûteraient donc un total de \$175,000."
L'hon. M. LAFERTE.—"Et Ottawa paie \$37,500 soit la moitié du coût du jardin Zoologique."
M. DUPLESSIS.—"Ne voudrait-il pas mieux amender la résolution pour préciser cela?"
L'hon. M. LAFERTE.—"Je n'ai pas d'objection."
La résolution est amendée comme le suggère le député des Trois-Rivières.

M. Peter Berovitch propose que le bill de la Beauharnois Light & Heat & Power Company soit pas lu une 2^e fois mais renvoyé au comité plénier avec instruction de l'amender en remplaçant le dernier alinéa par le suivant:
"Rien dans les sections 134 et 135 ci-dessus n'affectera le droit qui est attribué aux municipalités et mentionnées pourra avoir des dommages."
M. BEROVITCH.—"Le comité plénier a amendé ce bill l'autre jour sur motion du député de Beauharnois (M. St-Onge). Je crois que l'amendement que je propose de substituer à celui qui a été adopté serait plus juste et je demande à la Chambre qu'il l'adopte."
M. GASTON ST-ONGE.—"J'ai confiance que la Chambre, qui m'a donné raison l'autre jour, verra encore pour la parole St-Timothée."
L'hon. M. PERRAULT.—"M. l'orateur, il est vrai, comme on l'a dit l'autre jour, que les travaux de Beauharnois ont fait fermer une route mais la compagnie a construit une nouvelle. Il y a des citoyens de St-Timothée qui croient avoir subi des dommages parce que la nouvelle route rallonge le trajet pour se rendre à St-Gilbert. Il a été démontré que les citoyens de St-Gilbert qui ont des dommages pourraient être payés si devaient être au citoyen eux-mêmes et non aux corporations municipales et scolaires, qui n'ont pas droit à des dommages. Je crois donc que mon honorable ami de Beauharnois (M. St-Onge) devrait accepter l'amendement du député de St-Timothée qui offre aux citoyens de St-Timothée toute la protection dont ils ont besoin."
M. Maurice DUPLESSIS.—"M. le Président, je ne vois pas pourquoi nous changeons le bill tel qu'il a été amendé. Je respecte l'opinion de l'hon. ministre de la Voirie, mais je vois pas pourquoi nous ne laissons pas le bill tel qu'il est au cas où les corporations auraient des droits."
La Chambre en comité plénier, (M. Lucien Dugas au fauteuil) adopte l'amendement de M. Berovitch.
La Chambre en comité plénier, (M. Lucien Dugas) étudie le projet de l'hon. M. Francoeur relatif à la construction d'un nouvel édifice au Palais législatif rue Saint-Augustin.
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'an dernier, la Législature a adopté une loi autorisant la construction d'un nouvel édifice de 11 étages entre les rues St-Amable, St-Augustin et Conroy. La chambre nous a fait des représentations et il y a eu des critiques dans la presse contre le plan de ces architectes. Nous nous sommes fait et tuer les plans par nos ingénieurs qui nous ont recommandé de remplacer l'édifice projeté par 3 édifices dont l'un sur la rue St-Julien entre les rues St-Augustin et Conroy. La Législature avait voté \$850,000, nous demandons par ce projet une somme additionnelle de \$250,000."
M. DUPLESSIS.—"Qui a obtenu le contrat?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"La compagnie Deslauriers, qui a donné la plus basse soumission avec \$475,000."
Le ministre donne la liste des soumissionnaires.
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'augmentation du coût des travaux est de 3 à plusieurs fois. Ainsi pour le créage des fondations au lieu d'être une pelle mécanique, qui n'aurait coûté que les services de 3 hommes, on a fait faire les excavations par des ouvriers, 175 hommes ont été employés à ces travaux. Nous avons accordé un montant additionnel de \$3,000 pour un ascenseur afin de donner du travail à des ouvriers. Les tailleurs de pierre nous ont dit que si la pierre de cette édifice n'était pas taillée à Québec, ils n'auraient pas de travail cet hiver. Nous y avons consenti et cela a augmenté le coût."
M. DUPLESSIS.—"Parmi les soumissionnaires je vois le nom de la Canadian Construction Company, qui est président de cette compagnie?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"M. E. W. Gauvreau."
Le ministre des Travaux Publics mentionne les autres causes du coût de l'édifice.
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons acheté des propriétés dont nous nous servons pour notre dernière session. Il a fallu payer des frais de notaire pour la préparation des cartes. Le total des dépenses additionnelles que j'ai mentionnées est de \$170,000. Il reste donc \$300,000 que nous demandons à la Chambre de voter pour des dépenses imprévues, entre autres l'achat de propriétés. J'ai dit le plan d'ensemble. Si la Chambre veut le voir je suis heureux de le lui montrer. (Le plan traçé par la Chambre et M. Duplessis est lu.) La batière en construction sera terminée vers le milieu de septembre."
M. DUPLESSIS.—"Si la compagnie Deslauriers était la plus basse soumissionnaire, elle a eu des extras dans ce contrat. Cette compagnie a obtenu le contrat pour le Palais de Justice au Musée et le pont de l'île d'Orléans. Le contrat pour le Palais de Justice est le même que cette compagnie a obtenu de la Commission des Travaux Publics. Dans un contrat de la rue St-Julien, il y a eu des imprévus pour un coût de \$2 millions."

DR. M. CARON A GAIN DE CAUSE DEVANT LA COUR

L'honorable Juge H. A. Fortier a eu à décider d'un cas des plus intéressants à la suite d'une action intentée au Dr Maurice Caron par M. F. X. Leblanc, courtier en assurances d'Outremont, pour un billet provisoire de \$415.00, échu depuis le 22 juillet 1929 avec intérêt à 7 pour cent depuis le 25 du même mois.

Valci les faits tels qu'ils ressortent de la preuve de la défense: M. F. X. Leblanc a vendu au défendeur trois polices d'assurances. Celui-ci avait déjà dans la Great West Life des polices d'assurance sur sa vie ayant la valeur de rachat et il a été induit par le demandeur d'abandonner ses polices sous diverses représentations.
Leblanc lui expliqua que, pour les primes qu'il payait à la Great West Life, il pourrait obtenir de la North American Life des polices qui lui permettraient à ses bénéficiaires de retirer un montant plus considérable à la mort.
Il lui fut ensuite qu'il était gérant d'un district qui le North American Life et même gérant général, et qu'il lui ferait gagner un montant plus élevé que le coût des primes et lui faisant faire des examens médicaux.
En dernier ressort il lui dit qu'il n'aurait aucun argent à sortir de sa poche pour le paiement des primes d'assurance s'il effectuait ainsi le changement de la Great West Life à la North American Life.
Gagné par ces promesses le Dr Caron signa, le 5 janvier 1929, un billet à l'ordre de Leblanc. Dans la suite il fit certains examens médicaux pour un petit nombre de clients qui lui étaient envoyés par le demandeur. Comme prix de ses services professionnels il reçut le montant de \$80.00 qu'il donna en compte sur son billet et il le renouvela vers le mois d'avril 1929.
Dans l'intervalle, Leblanc cessa d'être gérant du district et même gérant général de la compagnie. Il ne pouvait donc plus envoyer de clients au Dr Maurice Caron pour examens médicaux et celui-ci lui rappela les représentations qu'il lui avait faites le mettant en demeure de lui retourner le billet qu'il détenait contre lui étant donné qu'il était incapable de lui envoyer des clients.
Leblanc ne se rendit pas à la demande du Dr Caron, qui s'adressa alors au secrétaire de la North American Life, à Toronto. Dans une lettre, le 15 août, 1929, il lui expliqua son cas terminant en lui demandant de faire en sorte de forcer le demandeur à lui retourner son billet.
Quelques jours plus tard Leblanc venait lui-même voir le Dr Caron et refusait de lui remettre le billet tout en admettant ne pas avoir rempli les propositions qu'il lui avait faites.
Peu de temps après Leblanc envoya au Dr Caron un supposé client pour examen médical, mais celui-ci refusa de l'examiner, ayant déjà averti le demandeur qu'il regardait comme nulles et de nul effet toutes les conventions faites au sujet de ses trois polices d'assurances de la North American Life.
La défense demande donc le renvoi de l'action du demandeur et l'annulation de l'obligation contractée par le billet parce que le consentement à cette obligation, dit-elle, fut obtenu à la suite de fausses représentations.
Le demandeur nie pratiquement tout ce qu'allègue le défendeur et dehors de la signature du billet, de son renouvellement et des examens médicaux faits par le défendeur ainsi que de son voyage aux Trois-Rivières.
Il nie catégoriquement tout ce qui a trait aux conventions qui seraient survenues entre eux, mais déclare qu'il était dans l'habitude de la compagnie d'encourager les clients et c'est pourquoi on envoya certains clients au Dr Caron pour des examens médicaux. Il déclare aussi ne lui avoir jamais promis qu'il n'aurait pas de primes à payer, et qu'il pourrait payer ses primes par des examens médicaux.
Pour rendre son jugement l'honorable Juge Fortier admet qu'il y ait fausses représentations, non pas seulement sur des incidents, des accessoires et des éventualités probables, mais sur ce qui touche à la substance de la convention intervenue entre les parties.
Le Juge s'appuie aussi sur le fait que le Dr Caron a consenti à changer ses polices d'assurances pour en prendre du demandeur, uniquement par la promesse qu'il pourrait payer ses primes à même le revenu d'exams médicaux, qui, dit-il, ne lui furent pas fournis en nombre suffisants pour arriver à ce résultat.
Considérant que la fraude pratiquée par le demandeur est un motif suffisant de l'annulation de la convention intervenue entre les deux parties, l'honorable Juge Fortier, après avoir entendu le demandeur, a rendu son jugement en faveur de M. Caron et a annulé l'action du demandeur avec dépens.
M. Jean-Louis Marchand agitait comme procureur du Dr Caron.

Un vétérinaire de la politique locale dépose son bulletin de nomination

Un vétérinaire de la politique municipale, l'échevin sortant de charge, M. Napoléon Lamy, a été le premier à déposer entre les mains de l'officier rapporteur, M. Arthur Béliveau, greffier de la Cité, son bulletin de présentation. Nous savons que M. Lamy se présente au siège No 2 du quartier St-Louis.
M. J. A. Lemire N. P., échevin sortant de charge, a présenté, lui aussi, hier après-midi, son bulletin de présentation au bureau du greffier. M. Lemire se présente comme candidat à l'échevinage au siège No 1, du quartier St-Louis.
Les candidats en lice ont jusqu'à 2.00 heures p.m., lundi prochain, pour déposer leurs bulletins de présentation entre les mains de l'officier rapporteur à l'Hôtel de Ville.

On espère, à Nicolet, que Mgr A. Turquetil sera sacré évêque dans cette ville

Nicolet, 22, (D. N. C.)—Mgr A. Turquetil, préfet apostolique actuel et futur évêque du territoire de la Baie d'Hudson, est de passage à Nicolet pour rendre visite au Rev. Sœur Grise de l'Hôtel-Dieu de cette ville. Il leur a exprimé toute sa satisfaction et la joie qu'il ressentait à la pensée que cette communauté a entendu ses supplications lors de son passage l'autome dernier et il n'a pas hésité à lui fournir de suite quatre robes de parents et de la soie qu'il a sacrifié de sa poche et a été sacré à l'occasion de la messe de la cathédrale de Nicolet afin d'avoir l'occasion de lui exprimer encore une fois un témoignage d'estime.

Un jeune homme, assommé par la branche d'un arbre qu'il abattait, demeure quarante heures dans les bois avant d'être retrouvé



Justin Roberge, 15 ans, demeura tout ce temps étendu sans mouvement sur la neige dans la forêt, pendant que ses parents pensaient qu'il était allé passer la nuit chez un parent. — Son état est grave, mais on pense qu'il se rétablira.

St-Stanislas, 22, (D. N. C.)—Un jeune homme de St-Stanislas, M. Justin Roberge, âgé de quinze ans, est demeuré quarante heures dans la forêt, inconscient, après avoir été frappé par une branche d'un arbre qu'il était à abattre.
Le jeune Roberge quitta la maison paternelle mardi matin pour aller bûcher du bois. Dès le début de son travail, il fut frappé par une branche et demeura inconscient jusqu'à ce que ses parents, inquiets de son sort, fissent des recherches qui provoquèrent la triste découverte.
Mardi soir, ils pensèrent qu'il leur fils était resté à coucher chez un parent, M. Albert Boudreau et ne se préoccupèrent pas davantage jusqu'à ce qu'il n'était pas cher M. Boudreau, ils se rendirent dans la forêt avec un fanal et trouvèrent le jeune garçon inconscient et étendu sur la neige.
Ils le transportèrent à la maison où il reprit connaissance le matin. Il put se confesser et recevoir les derniers sacrements.
On rapporte que sa condition est encore très grave, après un aussi long séjour au froid et privé de nourriture et de connaissance; on espère cependant qu'il recouvrera bientôt la santé.



L'échevin J. A. Lemire, qui sera de nouveau candidat à l'échevinage à la prochaine élection municipale.

L'échevin J. A. Lemire sera dans la lutte

L'échevin J. A. Lemire, dont le terme d'office va expirer bientôt, a décidé de se présenter de nouveau comme candidat à l'échevinage, à l'élection municipale prochaine. Il en explique les raisons, dans le communiqué suivant:
"Comme je l'ai déclaré à plusieurs reprises, je n'avais pas l'intention de briguer de nouveaux suffrages de l'élection de mon quartier à la charge d'échevin du conseil de cette ville; croyant avoir bien rempli mon devoir durant les deux années que j'ai occupé cette charge, qui, quoiqu'étant bien honorifique, comporte toutefois, dans les circonstances actuelles, des obligations assez onéreuses.
Cependant, après des représentations et des sollicitations pressantes et nombreuses qui me sont faites par les électeurs propriétaires de ce quartier, j'ai cru devoir accepter cette candidature avec ses conséquences. Un effet un bon citoyen ne peut refuser de rendre service à ses concitoyens, lorsqu'il en est requis comme je le suis présentement."
M. Ryan, programme est tout tracé dans la ligne de conduite que j'ai tenue durant mon terme d'office. Je crois avoir toujours travaillé dans l'intérêt bien compris de la ville, dont j'ai ainsi contribué à son administration, et quoique j'aie pu décevoir certaines espérances particulières que l'on avait fondées sur moi, si je l'ai fait, ce n'est qu'en dans ce que je croyais être le meilleur intérêt de la ville, et je suis bien certain que personne ne mettra en doute ma bonne foi.
En conséquence, si mes concitoyens jugent qu'il est de leur avantage que je retourne au conseil de ville, je suis prêt à continuer l'œuvre commencée et travailler dans leur meilleur intérêt, ainsi que dans la meilleure mesure de ma vie, à laquelle je veux rendre un peu de reconnaissance pour les bienfaits de la simple politique municipale."
J. A. Lemire.
Candidat à l'élection d'échevin, Siège No. 1, Quartier St-Louis, Trois-Rivières.

M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on dépensé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"Nous avons actuellement des engagements pour \$901,000."
M. DUPLESSIS.—"Mais combien le ministre a-t-il payé à date?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"A date, nous avons payé \$390,000."
M. DUPLESSIS.—"En vertu de quelle autorité la Commission des Travaux Publics a-t-elle fait ces constructions?"
L'hon. M. FRANCOEUR.—"C'est le ministre des Travaux Publics qui a autorisé le contrat."
M. DUPLESSIS.—"Est-ce que le gouvernement a l'intention de faire un emprunt?"
L'hon. M. TASCHEREAU.—"Si cela n'est pas nécessaire, nous ne ferons pas de dette. Mais je dois dire que tant que les conditions financières ne seront pas améliorées nous ne construirons pas les autres bâtiments. Celle qui est en construction actuellement décongestionnera les vieux édifices. Quand les jours s'écouleront seront reconstruits."
L'hon. M. FRANCOEUR.—"L'édifice central coûtera un million de dollars. Nous ne pouvons dire exactement le coût des autres. Ces trois édifices sont nécessaires."
M. DUPLESSIS.—"Combien a-t-on

Le suffrage féminin est de nouveau rejeté par Québec

Les nouveaux députés y sont généralement hostiles. — Le suffrage féminin recrute ses partisans surtout dans les centres urbains. — Pourquoi l'opinion publique dans notre province continue à s'y opposer. — A quoi bon mêler la femme à la politique. — Des faits contre lesquels on ne peut rien.

La législature a rejeté le bill du suffrage féminin. Les féministes n'ont pas eu plus de veine que l'an dernier. C'est une question libre devant la législature. Ni l'un ni l'autre parti n'a pris fait et cause pour le suffrage féminin. Deux ministres et le chef de l'opposition s'y sont déclarés favorables. Parmi ceux qui ont voté contre l'on relève chez les oppositionnistes les députés Barré, Guertin. D'un autre côté, les députés Lafleur et Béique l'ont approuvé. Les vingt-trois députés favorables au suffrage féminin se recrutent presque exclusivement dans les centres urbains et c'est la métropole qui fournit le gros du groupe.

Les partisans du suffrage féminin espéraient que les dernières élections générales leur vaudraient de nouvelles recrues à la chambre, mais ils ne doivent plus entretenir de doute sur les sentiments des nouveaux députés. La province de Québec a le suffrage féminin au fédéral. Cela ne l'a jamais enthousiasmée. A moins que ne se modifie fortement le sentiment populaire, notre province restera très longtemps hostile au vote de la femme.

Ce n'est pas qu'elle attribue plus d'honnêteté et d'intelligence à l'électeur qu'à l'électrice. Mais elle croit que la femme doit demeurer au foyer et qu'il est dans son intérêt de ne pas se frotter à la politique.

Il faut bien l'admettre: la politique n'est pas chose propre. Il est difficile d'en faire sans y laisser un peu de sa propre moralité. Nombre de gens se disent toujours: A quoi bon y traîner nos épouses et nos sœurs? Il y a déjà assez de nous dans ce cloaque.

Et ce n'est pas le spectacle qu'il nous est donné de subir à chaque élection fédérale qui peut nous porter à croire que la politique sera améliorée si la femme s'en mêle. Le suffrage féminin augmente le nombre des votants et tend à rendre les élections plus dispendieuses. La corruption fédérale n'épargne pas plus les électrices que les électeurs. Le "télégraphe" féminin n'est plus une nouveauté. Les deux partis le connaissent.

Théoriquement parlant les arguments ne font point défaut en faveur du suffrage féminin. Mais les objections d'ordre pratique foisonnent. La femme, même sans être électrice, peut encore influencer l'opinion publique. L'homme n'a jamais été, en notre province, réfractaire aux lois susceptibles d'améliorer le sort de la femme. Dans ce domaine de la législation féminine, les provinces qui ont le suffrage féminin n'ont pas à nous en remonter.

On peut parler d'égalité politique. Sur le papier cela va. Dans la pratique c'est autre chose. Là où la femme vote, on ne l'a jamais vu se faire sa part des charges politiques. Celles-ci sont presque exclusivement l'apanage de l'homme.

Peu importe la loi du suffrage. La politique restera l'apanage de l'homme. La femme confiera toujours son action à plus haute tâche.

QUE SERA 1932?

Perspectives

La nouvelle année donne lieu à des comparaisons qui sont presque toutes défavorables, lit-on dans le Bulletin de la Banque Canadienne Nationale. On risquerait toutefois de se tromper si l'on en tirait des conclusions hâtives. Dans un grand nombre de cas le déclin qu'elles font ressortir, s'il persiste encore maintenant, a beaucoup ralenti au cours des derniers mois, ce qui permet d'augurer quelque amélioration, qu'elles sont loin de laisser entrevoir. Il faut se rappeler aussi que les statistiques, qui ne font qu'enregistrer les résultats acquis, ignorent certains éléments qui n'apparaissent qu'à l'analyse. Il convient enfin de tenir compte de la

baisse générale des prix ou — en d'autres termes — de l'accroissement du pouvoir d'achat de la monnaie, d'une année à l'autre, phénomène qui atténue d'autant les diminutions en valeur que révèle ces rapprochements. L'agriculture a été affectée à la fois, l'an dernier, par l'avilissement des cours des produits de la ferme et par la sécheresse qui a sévi dans quelques régions de l'Ouest. L'Office fédéral de la statistique estime à environ 431 millions de dollars la production des grandes cultures dans l'ensemble du Canada, à rapprocher de 631 millions en 1930. Au cours du premier trimestre de la présente campagne agricole (1er août-31 octobre) la demande de blé a été plus importante que l'année précédente à pareille époque: ce qui a réduit de façon appréciable les stocks des pays producteurs, y compris le Canada. Le marché international offre donc des perspectives plus encourageantes.

L'exploitation du sous-sol a été relativement satisfaisante, en égard à la baisse des prix de tous les minéraux, sauf l'or, et à la demande restreinte dont ils ont fait l'objet. On en évalue le rendement à plus de 227 millions et demi de dollars, en regard de près de 280 millions en 1930. La valeur de l'or a excédé 55 millions de dollars, soit une progression de 27.5 pour cent par rapport à l'année précédente. Le métal précieux occupe maintenant le premier rang parmi les minéraux canadiens. L'aménagement des forces hydrauliques s'est poursuivi avec une activité remarquable et l'industrie du bâtiment s'est assez bien maintenue, compte tenu des circonstances.

Divers relevés officiels ou privés montrent que la plupart des branches de la production travaillent au ralenti, dans une mesure variable. Mais tous les tableaux et les graphiques, qui sont censés refléter la situation, n'en donnent pas en général une image exacte, faute de faire une distinction qui s'impose, et que signale fort à propos, dans le dernier numéro de sa revue mensuelle, l'Office fédéral de la statistique. Les industries qui extraient des matières premières et celles qui construisent de l'outillage sont naturellement les plus atteintes par la dépression, puisque celle-ci restreint l'utilisation des produits bruts et fait différer les projets d'agrandissement et même les renouvellements de matériel. Elles sont aussi les dernières à se remettre d'une crise, parce que leurs clients ne leur passent d'importantes commandes que lorsqu'ils ont eux-mêmes recommencé à travailler à plein rendement, ou à peu près. L'ampleur de la production de ces industries et les larges fluctuations auxquelles elles sont sujettes en influençant profondément la courbe de l'activité économique, sont susceptibles de masquer, au début d'une période de rétablissement, les indices qui en sont la première manifestation. Ces indices, il faut les chercher dans les industries qui fabriquent des objets destinés aux consommateurs et qui sont, par conséquent, les premières à percevoir la reprise de la demande. Ainsi, l'industrie de la chaussure, après avoir subi en 1930 un rétrécissement qui avait sans doute beaucoup réduit les approvisionnements du commerce, a connu un renouveau d'activité en 1931, et plusieurs branches de l'industrie textile ont augmenté depuis quelques mois leurs importations de laine et de coton. Ces faits et quelques autres de même nature, qui ne ressortent guère dans les résultats d'ensemble, n'en sont pas moins significatifs.

La valeur du commerce extérieur du Canada pendant les douze mois terminés le 30 novembre dernier s'est chiffrée par 1,279 millions, à rapprocher de 1,960 millions au cours des douze mois précédents. Nos exportations ont fléchi de 297 millions et nos importations, de 384 millions. Nos achats aux Etats-Unis ont subi une contraction de 263 millions, attribuable surtout à la diminution de nos approvisionnements en outillage et en combustible et aggravée, pendant les deux derniers mois, par la dépréciation de notre monnaie. D'avantage à l'autre notre balance défavorable du commerce a été ramenée de 104 à 17 millions. Nos échanges, qui se soldent depuis six mois par un excédent d'exportations, contribueront, s'ils conservent cette tendance, à l'amélioration de notre change.

Le boycott des produits britanniques par l'Inde bénéficie au Japon. En un mois il a vendu à l'Inde 15 millions de verges de drap contre 3 millions par l'Angleterre. Le malheur de l'un fait le bonheur de l'autre.

Propos du jour

Les Etats-Unis continuent toujours à exiger leur livre de chair du débiteur européen.

La Chine rompra les négociations diplomatiques avec le Japon. Serait-elle froissée de se faire rosser en Mandchourie?

Gandhi, son épouse et un de leurs fils sont emprisonnés. Il n'y aura bientôt pour eux aucune raison de tenir maison.

Les fils de saint Ignace de Loyola sont toujours les premiers frappés par les persécuteurs. Ils ont cependant été les témoins des funérailles de tous leurs ennemis.

La France ne renoncera pas aux réparations allemandes, déclare catégoriquement le premier ministre Laval. La France n'entend évidemment pas tirer les marrons du feu pour les autres créanciers de l'Allemagne.

Incident macabre.

Aux assises de la Cour Suprême d'Ontario, à Windsor, un petit jury ne répondit pas à l'appel. Le juge lui a ordonné de convoquer par téléphone le petit jury absent.

Le shérif perdit presque le souffle quand à l'autre bout du téléphone, il s'entendit répondre: "C'est presque impossible qu'il le fasse. Vous comprenez son cas. Il est mort il y a trois semaines."

Exportation de fourrures.

Bien que la colonisation se soit rapidement étendue, le commerce des fourrures au Canada n'est nullement en danger immédiat de disparaître. Il y a cent ans la valeur du commerce de l'exportation des fourrures dépassait celle de tout autre produit. Les choses ont grandement changé, mais cependant le rendement total n'a pas diminué, et le Canada peut encore passer pour être la dernière grande réserve de fourrures du monde. En 1917, les exportations de fourrures en France et aux Indes occidentales étaient estimées à 550,000 francs. En 1920, la première année pour laquelle des tableaux de commerce sont disponibles, la valeur des fourrures brutes exportées était de £19,395 (\$93,872); pour les douze mois terminés le 30 juin 1920, elle était de \$20,417,329; pour 1929, \$24,181,208; et pour 1930, de \$17,187,399. Le marché britannique prit pour la valeur de \$9,453,322 en 1929-30, et les Etats-Unis la plupart du reste.

Les manufacturiers canadiens de fourrures et la consommation domestique ont augmenté chaque année avec la croissance des richesses et de la population. La contrée qui continuera de fournir des fourrures, lorsque la colonisation aura établi ses avant-postes les plus éloignés, comprendra encore des centaines de milliers de milles carrés.

Confiscation et vol.

L'expulsion des Jésuites de l'Espagne sera à brève échéance suivie de la confiscation de leurs biens par l'Etat. Pour parler un langage que tous comprennent et qui ne serait que la vérité brute, il faudrait dire vol de leurs biens au lieu de confiscation. On estime à trente millions les biens des Jésuites en Espagne. Cela comprend églises, écoles et monastères. Quand ces biens seront tombés entre les mains de l'Etat, on procédera tout probablement à leur liquidation.

Les purs du parti républicain en voteront la meilleure part. Il en a toujours été ainsi dans les pays où l'on a confisqué ou volé les biens de l'Eglise. Les persécuteurs se sont empressés de faire main basse sur ce butin. La France a confisqué, au début du siècle, les biens des congrégations religieuses. Pour amener et aveugler le peuple français, on a fait miroiter à ses yeux qu'il s'enrichirait d'un milliard. La liquidation a réduit ce fameux milliard à bien peu de choses. Tel bien qui possédait grande valeur entre les mains des religieux n'en a plus guère entre celles des profanes. Puis il faut toujours tenir compte du pillage qui survient dans la liquidation. En France certains de ceux qui aidèrent à la liquidation prirent le chemin du bagne.

DU "NOUVELLISTE"

Il y a dix ans

Des délégués représentant les groupes irlandais dans vingt pays assistent à Paris à la conférence mondiale de la race irlandaise.

Des requêtes sont présentées à Ottawa en faveur de la construction de routes fédérales au Canada.

Le cardinal Santos, archevêque de Tolédo, meurt. Il était cardinal depuis 10 ans.

Le conclave se réunira au commencement de février pour choisir un successeur à Benoît XV.

Théodore Botrel, le barde breton, est l'hôte des Chevaliers de Colomb de notre ville.

Notre histoire au jour le jour

Le 22 janvier. — Ce fut un rude coup pour les Américains quand Détroit et l'état de Michigan se rendirent au général Brock, en août 1812, de deux mois après la déclaration de la guerre par les Etats-Unis à l'Angleterre. Cette victoire de Brock influa beaucoup sur le résultat final de la guerre. Les Américains décidèrent de faire une contre-attaque. Ils établirent leurs quartiers-généraux à Fort Wayne, d'où partait la route vers Détroit que les Américains espéraient reprendre. Les Canadiens avaient donc la tâche de les empêcher de réussir. A Frenchtown, 18 milles de Amherstburg, un détachement de cinquante soldats anglais soutenant la garde, 800 soldats américains prirent le fort de Détroit par surprise. Quand le général Proctor, à Amherstburg, apprit la nouvelle, il partit à la tête de 600 réguliers et de 800 Indiens pour reprendre le fort. Les Américains furent tués en pièces dans la bataille qui suivit. De 300 à 400 furent tués et les prisonniers se chiffraient à 495. Le nouveau de cette victoire se répandit rapidement dans tout le Canada et fut célébré par de nombreuses manifestations publiques. Proctor reçut un vote de félicitations du gouvernement et fut nommé brigadier-général.

Questions et réponses

Q.— Quelle est la position économique du Canada?

R.— Faisant une revue de la situation économique du Canada, à la fin de l'année 1931, l'honorable H. Stevens, ministre du commerce, déclarait que "le Canada, en s'appuyant sur les statistiques de 1931, occupe le cinquième rang dans le commerce mondial. Seulement quatre grandes nations le dépassent au point de vue du chiffre des exportations: l'Angleterre, les Etats-Unis, la France et l'Allemagne. Chacune a de quatre à douze fois la population du Canada."

Q.— Quelle est l'histoire du fort Erié?

R.— Le fort Erié est un des postes militaires les plus anciens de l'Ontario. Il fut construit en 1764, près de vingt ans avant l'établissement de Niagara. Dès le début il joua un rôle important au point de vue militaire et commercial. Bien qu'il ait avec le temps en une importance inférieure à celui de Niagara où vint Simcoe, en 1792. Fort Erié et les environs furent témoins de maints engagements durant la guerre de 1812-13. Le fort fut pris par les Américains et repris par les Anglais. Sur la fin de la guerre, le fort fut détruit par les Américains. On n'en voit plus aujourd'hui que des ruines. Le fort Erié a aussi joué un rôle durant l'invasion des Français en 1806.

En lisant les journaux

POLITIQUE AMERICAINE

L'Etoile, Lowell. — Les circonstances favorisent singulièrement les démocrates. Ils ne peuvent avoir une occasion plus favorable que la période présente pour engager la lutte dans n'importe quelle espèce de contestation ayant trait à l'administration nationale. Nous pourrions même concevoir une victoire démocratique dans le Vermont. Etat normalement en grande majorité républicain comme le New-Hampshire, dans les conditions existantes. La question qui se pose maintenant devant les politiciens c'est de savoir s'il y aura un changement dans les dispositions des électeurs avant le mois de novembre prochain. M. Rogers, l'élu de mardi dernier dans le premier district congressionnel du New-Hampshire, devra affronter de nouveau l'électorat à la prochaine élection régulière d'automne prochain. S'il y avait une amélioration sensible dans les affaires, et si la perspective était bonne pour quelque chose ressemblant à des conditions normales au printemps de 1933, la situation pourrait changer complètement. Des démocrates avisés n'hésitent pas à dire que la popularité du Président montrera avec la reprise graduelle des affaires.

LES SUPPOTS DE LA REVOLUTION

L'Événement. — Nous avons ici même, à Québec, une petite école qui se propose de servir aux yeux des supôts de la révolution. Il y a des années qu'elle s'élève les préjugés contre la législature, qu'elle accuse de protéger uniquement les "gros intérêts". Si un conflit survient entre patrons et ouvriers ou entre l'intérêt de petits contribuables, les petits maîtres de cette école vont jusqu'à dire au peuple qu'il n'obtiendra jamais justice ni du gouvernement ni des tribunaux. Enfin, lorsqu'un tribunal spécial a charge de régler des différends d'un ordre particulier, nos délégués affirment bien haut que ce tribunal n'est qu'un infâme mécanisme judiciaire pour mieux permettre aux trusts d'exploiter leurs privilèges. Et si, en dépit de ces campagnes de diffamation et de mépris de l'autorité, l'électorat maintient ce gouvernement au pouvoir, les supôts de l'ordre s'écrient que le peuple s'est bêtement laissé corrompre par ses tyrans, ou qu'il a été victime d'un vol systématique des élections. On se peut ainsi l'autorité civile, sans trop se soucier que celle-ci en appelle une autre, en ce pays, une autre qui aura fatalement à souffrir de l'esprit révolutionnaire dont s'inspirent nos appétits communistes.

Attendre-on que ces malheureux publics provoquent le sabotage comme il s'est agité pratiqué à Montréal pour les ramener à la raison.

CONFÉRENCES

L'Information Financière. — Pour guérir les maux de l'humanité les dirigeants des nations qui la composent ont cru trouver une remède infaillible, une panacée universelle dans les conférences internationales. De fait, depuis la réunion désastreuse historique d'après la guerre de Versailles, qu'on ait tenu le traité de Versailles qu'a-t-on vu autre chose qu'une série interminable de conférences internationales? Conférences politiques, conférences économiques, conférences d'experts financiers, conférences sur le désarmement, assemblée de la Société des Nations, etc., rien n'a manqué et cependant, après dix ans de pourparlers internationaux pressés et ininterrompus, la situation en est à peu près au même point si elle n'est pire que jamais. Il n'en pouvait du reste être autrement, car à force de vouloir guérir les maux du voisin, au lieu de guérir les leurs, à force de chercher à mettre de l'ordre dans la maison d'autrui, pendant qu'ils négligeaient de mettre de l'ordre dans leur propre maison, à force de tenter d'imposer à une nation rivale des sacrifices qu'ils ne voulaient pas imposer à leur propre pays, ceux qui participèrent à ces conférences n'ont fait qu'augmenter le chaos, plutôt que de le diminuer ou de le faire dis-

CARTES PROFESSIONNELLES

Médecins

Dr ROCH HEBERT
SPECIALISTE des Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge.
Consultations: de 9 à 12 a.m. de 2 à 4 p.m. et de 7 à 9 p.m.
Les samedi, vendredi et samedi soirs de 7 à 9 p.m.
38 RUE ROYALE Téléphone 1425

56 rue LAVIOLETTE Tél 1526
Dr R. DUGRE
Des hôpitaux de Paris, Lyon, New-York
CHIRURGIEN à l'Hôpital St-Joseph
Spécialité: Chirurgie générale, urinaire, stomacale, gynécologique et pédiatrique.
Consultations: au bureau de 2 à 4 p.m. (sauf les soirs)
Le soir de 7 à 9 h. samedi, mercredi et vendredi

Dr F. PAQUIN
MEDECINE GENERALE
Spécialités: accouchements, maladies des enfants
Heures de bureau: après-midi 2 à 4, soir 7 à 9
Tous les jours
Tél 1830 87 Bonaventure Trois-Rivières

Dr AUGUSTE PANNETON
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez et de la gorge
Consultations: 1.30 à 4.30 tous les jours, et sur rendez-vous.
Le soir: Lundi, Mercredi, vendredi de 7 à 9 heures
65-A RUE LAVIOLETTE Tél 521

Dr J. LAMOUREUX
Des Hôpitaux de Paris, Spécialiste
Maladie des yeux, des oreilles, nez et gorge
Consultations: 10 à 12 a.m. 1.30 à 5 et de 7 à 9 le soir
20 RUE HART Téléphone 1820

Téléphone 401 46 Alexandre (Vieux Edifice Américain)
Spécialité: tous troubles des yeux
Dr BENOIT JACOB, M.D.
Ex-assistant à la clinique nationale ophtalmologique des Hôpitaux de Paris, ex-chef de "Polyclinique Ophtalmologique"
Heures de bureau de 10 à 12 a.m. de 2 à 5 p.m. et 7 à 9 heures tous les jours

Téléphone 438 54 Rue Royale
Dr J.-B. LEBLANC
ex-interne à la Maternité et à la Crèche de Québec
Spécialité: accouchements et maladies des enfants
Consultations de 1.30 à 4.00 et de 7.00 à 9.30 p.m.
Ancien bureau du Dr Tournaïe

Téléphones Bureau 919 Résidence 906
Dr LS-GEORGES GODIN
SPECIALISTE
Maladies des yeux, des oreilles, du nez, de la gorge
Heures de bureau: 1.30 à 4.30 p.m. 7 à 9 p.m. le mardi et le vendredi. Fermé à midi le samedi.
6-A RUE HART TROIS-RIVIERES

179 rue LAVIOLETTE Tél 3282
Dr A. R. BELLEMARE
Ancien poste du Docteur Aubin, rue Laviolette
Médecine générale, Spécialité: accouchements
Consultations: 2 à 4, de 7 à 9 h. tous les jours

Tel. rés 1746 Dispensaire Bureau Tel 1394
Maladies internes de l'homme et de la femme, Maladies de la peau, du nez, des oreilles, des yeux, des dents, des maladies de la gorge, des maladies de la peau
Dr HENRI LACROIX, M. D.
1674 RUE NOTRE-DAME
Analyse de sang gratuite. Lundi, mercredi, vendredi de 11 à 12 h.
Consultations: 11 à 12 a.m. 2.30 à 5. 7.15 à 9.30

Dr J. A. ROUSSEAU
Directeur de DISPENSAIRE ANTI-VERNERIEN
Bureau privé de 10 a.m. à 4 p.m. de 7 à 9.30 p.m.
Maladies des voies urinaires, Maladies des femmes, Maladies de la peau

CAP DE LA MADELEINE
Médecin généraliste
Spécialité: Maladies internes, maladies des femmes et des enfants, Accouchements
Dr CHARLES DEMERS
51, rue Du Sanctuaire Téléphone 2006

Notaires

Bureau: Tél 1881 Résidence 2657
VICTOR ABRAN
NOTAIRE
Argent à prêter Assurance Collections
34 BONAVENTURE Trois-Rivières

Chiropraticien

A. E. HUNT KING, D.C.
Docteur en Chiropratique
Service spécial du Neurocolonne
Trois-Rivières Tél 1913 66 Alexandre
HEURES DE BUREAU
de 10 à midi, de 2 à 5 et de 7 à 9 P.M.

Avocats

Téléphone 2924
FRANCOIS DESILETS, C.R.
AVOCAT
25 Alexandre Cité

Téléphone 592
G. H. ROBICHON, C.R.
AVOCAT
Edifice Banque Canadienne Nationale
Entrée: 35 rue HART Trois-Rivières

Téléphone 1059 Chambre 23
JEAN-MARIE BUREAU
Avocat et Procureur
38 RUE HART (coin Des Forges)

Téléphone 1881
LS D. DURAND, L.L. B.
AVOCAT
34, rue Bonaventure Cité

Comptable-Liquidateur

Téléphones 328-329 Casier postal 640
HENRI BISSON
Comptable et Liquidateur
Syndic en matière de faillite. Règlement entre débiteur et créancier. Perception et achat de comptes 35 ans d'expérience à votre service
Edifice Américain (66 Alexandre) Trois-Rivières

Optométristes

W. H. FONTAINE, O. D.
SPECIALISTE POUR LA VUE
Optométriste officiel du Pacifique Canadien
Lun., mardi, mercredi et jeudi 9 a.m. à 6 p.m.
Vendredi et samedi de 9 a.m. à 9 p.m.
492 rue ST-MAURICE Tél. 965

J. H. FORTIER président EMILE JEAN, gérant
Le Nouvelliste
Quotidien édité et publié par
LA CIE DE PUBLICATION
LE NOUVELLISTE LIMITEE
REDACTION ET ADMINISTRATION
35, RUE STE-MARGUERITE
TROIS-RIVIERES
TELEPHONE: Echange privé 3000

Membre de la Canadian Press et de la Canadian Daily Newspaper Association et de l'Audit Bureau of Circulations. Correspondants dans tous les centres du district.

Représentants spéciaux à Ottawa, Québec, Montréal, Agents de Publicité aux Etats-Unis: The Deckwith Special Agency Inc. New-York, Philadelphia, Chicago, Detroit, Atlanta, St-Louis, Kansas City et San Francisco.

ABONNEMENT: Ville et Banlieue \$6.00 par année, 60c par mois. Par la poste \$4.00 par année Etats-Unis \$5.00 par année

ble, une panacée universelle dans les conférences internationales. De fait, depuis la réunion désastreuse historique d'après la guerre de Versailles, qu'on ait tenu le traité de Versailles qu'a-t-on vu autre chose qu'une série interminable de conférences internationales? Conférences politiques, conférences économiques, conférences d'experts financiers, conférences sur le désarmement, assemblée de la Société des Nations, etc., rien n'a manqué et cependant, après dix ans de pourparlers internationaux pressés et ininterrompus, la situation en est à peu près au même point si elle n'est pire que jamais. Il n'en pouvait du reste être autrement, car à force de vouloir guérir les maux du voisin, au lieu de guérir les leurs, à force de chercher à mettre de l'ordre dans la maison d'autrui, pendant qu'ils négligeaient de mettre de l'ordre dans leur propre maison, à force de tenter d'imposer à une nation rivale des sacrifices qu'ils ne voulaient pas imposer à leur propre pays, ceux qui participèrent à ces conférences n'ont fait qu'augmenter le chaos, plutôt que de le diminuer ou de le faire dis-

paraître. Il serait peut-être temps que ces conférences prennent fin et que chaque pays se mette résolument à l'oeuvre pour résoudre lui-même et énergiquement ses propres problèmes. Quand chaque nation, c'est-à-dire chacune des parties qui composent l'humanité aura fait tout ce qui dépend d'elle pour améliorer sa situation, il est certain que le monde sera rétabli sur des bases solides.

UNE DECLARATION DE M. E.-W. BEATTY

L'Événement. — Le président du C. P. R. vient de faire une déclaration de fin d'année dans laquelle il répond à des critiques que l'on a formulées en certains quartiers, contre sa compagnie, au sujet de la construction de l'Empress of Britain et de l'hôtel "Royal York", de Toronto. "Le Pacifique Canadien", dit M. E. W. Beatty, "n'a aucune excuse à offrir à qui que ce soit pour les importantes améliorations qu'il a effectuées récemment à ses services. Le paquebot "Empress of Britain", construit dans le but d'attirer une certaine classe de passagers de luxe des Etats-Unis vers la route canadienne du St-Laurent, a justifié nos espérances et, à la fin de sa croisière autour du monde, en avril prochain, il aura rapporté à la compagnie un bon profit. L'hôtel "Royal York", de Toronto, a très bien fait si l'on tient compte des conditions actuelles et sa nécessité était reconnue depuis longtemps par le public voyageur. Si la construction du C.P.R. avait été retardée jusqu'au moment où le trafic la justifiait, le développement national du Canada serait des dizaines d'années en retard." Québec se réjouira d'apprendre que le président du Pacifique Canadien est satisfait de la première année d'opération de notre magnifique "Empress of Britain", un paquebot qui a déjà augmenté la renommée de notre port, et sera la source de richesses pour notre ville. L'avenir du port de Québec est étroitement lié au succès de ce beau navire, qui surpasse tous les océaniques du monde aux points de vue de sa splendeur et confort.

Les Castors de Québec joueront contre les Renards noirs à l'aréna dimanche



Hee Kilrea

Kilrea est une précieuse acquisition pour les Castors de Québec...

Une foule record verra cette joute, la plus importante de la saison pour le club local...

Le Trois-Rivières recevra, dimanche après-midi, la visite des fameux Castors de Québec...



"Un ours"

George Owen, l'habile joueur de défense de Boston...

Pierre Larivière triomphe du chef Vachon par 176 points quoique battu hier soir

Les représentants du club de ski à Lucerne en Québec. Les activités du club

Les skieurs locaux doivent sans doute voir d'un bon oeil la belle bordée de neige qui est tombée au cours de la nuit...

Table with 2 columns: Points, Name. Lists scores for Larivière and Vachon.

VICTOIRE DES SERAPHIQUES

Le Collège Séraphique triomphe du Canadien indépendant par le score de 3 à 1.

LES SALAIRES DE RUTH DEPUIS 1922

Table showing Babe Ruth's salaries from 1922 to 1927.

Oldsmobile Sales sera représenté au Salon de l'Auto

M. J. L. Dufault, président et directeur-gérant de Oldsmobile Sales, Limited...

CONCOURS DE HOCKEY \$15,000 DE PRIX EN ARGENT

Maintenant que le hockey est à son point le plus intéressant...

Bonne soirée de la ligue de cinq quilles du Bell Tél.

- Central Office (9) Miss Panneton J. 121 92-213, Deselles L. D. 118 142-260, etc.

On joue de bonnes parties de quilles à Grand'Mère

- Grand'Mère, 22. (D. N. C.)—Le Laurentide a gagné trois parties contre l'Hôtel Windsor...

Deglane triomphe de Lutze

Boston, 22.—Henri Deglane de Montréal, et Nick Lutze de Los Angeles...

LE BATISCAN BLANCHIT LE ST-PROSPER

Batiscan, 20. (D. N. C.)—Le club de hockey, H. L. B. de Batiscan a blanchi le St-Prospér par le score de 5 à 0.

ASSOCIATED TEXTILE EST VAINQUEUR

Louiseville, 20.—Malgré une glace plutôt molle de l'Associated Textile a remporté une belle victoire sur les Chevaliers de Colinet...

LE HOCKEY CHEZ LES JEUNES

Le Saint-Thomas a triomphé du Lavolette par le score de 3 à 1. Thompson, Claude Lacerte et Maurice Bellevance ont compté pour le Saint-Thomas.

DEFI DE JOHN BULL

John Bull, 116 livres lance un défi à Kid Jacques pour un combat de 6 rondes.

Le Canadien triomphe des Leafs—Détroit et Chicago gagnent

Montréal, 22.—Le Canadien a triomphé des Leafs de Toronto au score de 3 à 1. Hier soir, au Forum...

CHICAGO GAGNE

New-York, 22.—Un point compté par Couture sur une passe de Ripley...

LE HOCKEY CHEZ LES JEUNES

Le Saint-Thomas a triomphé du Lavolette par le score de 3 à 1. Thompson, Claude Lacerte et Maurice Bellevance ont compté pour le Saint-Thomas.

DEFI DE JOHN BULL

John Bull, 116 livres lance un défi à Kid Jacques pour un combat de 6 rondes.

LA LIGUE DE HOCKEY DU CAP

Cap de la Madeleine, 22.—Le Lavolette dirigé par Henri Gélinau a battu le Silver Seven par 7 à 1...

Pas Facile à Battre?



Peter Dawson Special Whisky. Bouteille de 26 onces \$3.35. Flacon de 13 onces \$1.75.

Advertisement for Gin de Kuyper, featuring a bottle and text: 'Plus Agréable parce qu'il est importé!'.

Advertisement for Hotel de la Salle, listing room rates and contact information.

CARNET SOCIAL

La Conférence des réparations ne pourra pas s'ouvrir lundi

London, 22.—(Par Phillip M. Myring, de la Presse Associée). Le gouvernement a annoncé dans un rapport du Foreign Office, qu'il est évident que la conférence des réparations de Louvain ne pourra pas s'ouvrir lundi prochain, tel que d'abord projeté.

Des commentateurs se demandent maintenant si cette conférence sera jamais tenue. Sur ce point, la déclaration officielle ne se compromet aucunement. "Les conversations qui ont eu lieu entre les principaux gouvernements intéressés à cette conférence de Louvain", dit la déclaration, "ne sont pas encore terminées et il est évident que la conférence ne pourra pas s'ouvrir lundi prochain, date qui avait été provisoirement convenue."

"D'autres conversations se poursuivent et le gouvernement anglais entendrait l'espérer qu'il sera possible de venir à une entente satisfaisante sur la procédure à adopter d'ici à quelques jours."

Seize évêques de l'Eglise d'Angleterre et plusieurs personnages éminents dans les églises libres ont publié hier soir une requête demandant l'annulation immédiate des réparations et des dettes de guerre en

Madeline visita son beau-frère M. Rolland Crozier. M. et Mme Jean-Baptiste Desormiers étaient de passage aux Trois-Rivières samedi dernier.

M. et Mme Ben. St-Onge étaient en promenade chez Mme David Rheaault.

M. et Mme Uric Champoux. M. et Mme Léopold Cyrène ont reçu pour un souper M. et Mme Pierre E. Cyrène, Emilie Leblanc, Joseph A. Cyrène, Robert Massé, Antonio Hamel, Miles Corine Rheaault, Angélique et Alice Cyrène, Mélanie Cyrène, MM. Rodrigue et André Cyrène, Mlle Rita Cyrène, les enfants de M. Robert Massé, Léopold, Jules, Cécile, Côme, Rollande Massé.

M. et Mme Napoléon Tétrault sont allés passer quelques jours à Ste-Hyacinthe.

M. et Mme Paul Gauthier et leur fille adoptif Roger Landry, M. Jules Landry des Trois-Rivières, ont rendu visite aux familles Henri Landry et Robert Landry.

En visite chez M. Ludger Houle, MM. Lorenzo et Joseph Lanneville, Mlle Marie Lanneville de Ste-Hyacinthe.

M. et Mme Henri Pratte de Ste-Eulalie, M. Lucien Boisvert de Nicolet, M. et Mme David Rheaault et Herman Rheaault de Précieuse-Sang.

M. et Mme Uric Champoux, M. Clotilde et Mme Uric Champoux, M. Clotilde et Mme Uric Champoux, M. Clotilde et Mme Uric Champoux.

Victoriaville

M. et Mme Raoul Leblanc, leurs enfants de l'Épiphanie, étaient en promenade chez des parents et des amis à Arthabaska à Ste-Hélène et en notre ville.

M. Arthur Thibault, E. E. M. est retourné à Québec après avoir passé ses vacances chez sa mère Mlle Talbot.

MM. Georges St-Laurent employé à la banque de Montréal, G. Mahoney, J. Moore, M. Ryan, Miles Lévesque et Doyon, de la Shawinigan Waier et Power Co. sont allés passer les fêtes dans leurs familles.

MM. Chas Groszer, M. Lanson de la "Fashion Craft" étaient à Montréal en voyage d'affaires récemment.

Mlle Mabel Lévesque de Sorel, est invitée de M. et Mme Baron pour quelques jours.

M. et Mme Elie Ducharme, M. et Mme Rodolphe Ducharme leurs enfants sont retournés à Montréal.

NE VOUS LAISSEZ PLUS SOUFFRIR PAR VOS PIEDS ALFRED HEVEY MEDICURE DIPLOME SPECIALISTE DES PIEDS

THEATRE PALACE Rue St-Maurice Tél. 3234 M. Alex Silvio présente Sur l'écran THE FRONT PAGE (La première page) Une des vues qui a été classée parmi les dix meilleures de l'année à New-York.

LE MORT EN VIE Comédie bouffe Par Ti-Phonax, Fifi, Ti-Pit Dellina, Cirio, Ti-Clain

Vendredi Soir BEBE VIVANT Donné Gratis

Le triomphe de l'amour sur les traditions et les conventions sociales

SURRENDER with WARNER BAXTER Leila Hyams Ralph Bellamy A Fox Picture

CE SOIR Articles d'argenterie gratuits aux dames

"MARIUS" Avec toute la troupe originale

CE SOIR à 8.45 hres TIRAGE GRATUIT 30 JAMBONS

SWIFT PREMIUM VALANT CHACUN \$4.00 Les dames recevront en plus un morceau de VAISSELLE

Sur l'écran Vendredi et Samedi "Reckless Living" AVEC MAE CLARKE

Théâtre IMPERIAL

Un escroc

Lowell, Mass., 22. (P.C.) — Un nouveau truc pour exploiter la crédulité des gens vient d'être mis à jour lorsqu'un nommé Philippe Gauthier, âgé de 45 ans, a comparu en Cour sous une accusation d'escroquerie déposée contre lui par un directeur de funérailles.

L'entrepreneur de pompes funèbres déclara avoir prêté à l'accusé une somme de \$7.00 celui-ci lui ayant raconté qu'il voulait prendre les mesures nécessaires pour ramener à Lowell le corps de sa femme qui venait d'être tuée dans un accident d'automobile à Québec, et qui lui confierait la direction des funérailles.

Plus tard, notre duple rencontra dans la rue l'escroc, royalement ivre. Celui-ci, interrogé en Cour ne se rappela de rien, pas même d'avoir une femme.

Vers l'union des églises ?

London, 22 (P.C.) — La chambre haute de convocation de Canterbury a accompli une "initiative historique" suivant l'expression de l'archevêque, en adoptant à l'unanimité une résolution proposant l'intercommunion entre l'Eglise d'Angleterre et les anciennes églises catholiques de l'Europe. Ce terme désigne ces membres de l'église catholique romaine qui refusent d'accepter la décision du concile du Vatican de 1870 concernant l'infaillibilité du Pape et qui forment alors une organisation religieuse séparée.

L'archevêque en soumettant la résolution au vote de l'assemblée, a déclaré: "Je la considère comme un premier pas vers l'établissement d'une vaste organisation mondiale d'églises, chacune maintenant son indépendance, mais toutes unies par une unité de structure dans la foi et l'ordre."

Une action sur exemption de taxes

St-Hyacinthe, 22. — Il a été annoncé à la séance du conseil de ville qu'une action a été prise contre la ville par M. Jean Gladiu qui conteste le droit de la cité d'accorder une exemption de la taxe foncière sur la propriété possédée par le palais archiepiscopal. Le conseil de ville a donné instruction à son avocat de combattre l'action.

Bécancour

ECHOS MONDAINS M. l'abbé Ephrem Lemire, a reçu récemment M. l'abbé Ephrem Lafond et M. Noël Legendre d'Asbestos, M. et Mme Edouard Lemire de la Baie du Fèvre, M. et Mme Nazaire Lafond de Nicolet.

PIANOS LINDSAY

Depuis plus d'un demi siècle devant le public

MODELE "E" Caisse d'acajou, monture de fer, trois pédales, mécanisme "trichord" belle tonalité. \$345. Conditions faciles \$15. comptant et \$8. par mois

LINDSAYS C.W. LINDSAY & CO. LIMITED J. E. GREGOIRE, Gérant 134, rue Notre-Dame Trois-Rivières Succursale à Shawinigan Falls: 566, Cinquième Rue Tél. 628

FU MANCHU

"Un dernier effort, mon vieux," haleta Smith en se montrant en vain. "Il nous faut pénétrer là. C'est notre dernière chance." Nous courions à une vitesse folle. Les muscles de mes jambes me faisaient horriblement mal. Je crus que mon cœur allait éclater...

Nous entendions derrière nous la respiration haletante des deux assassins. Bien que nous ne fussions plus qu'à quelques pieds de la maison il me sembla que je n'y entrerais jamais. Je butai, Smith poussa une exclamation d'horreur, mais je parvins à reprendre l'équilibre et repris ma course folle. Il me semblait sentir dans mon cou l'haleine des "dacots" de Fu Manchu.

Smith se lança de toutes ses forces contre la porte. Elle s'ouvrit devant lui et, entraîné par son élan, il s'en fut rouler à l'intérieur. Il demeura étendu sur le sol pendant que dans un dernier effort, je travaillais le seuil pour venir buter sur lui. Je tirai sur la porte, mais le pied de Smith la tenait ouverte. Je repoussai sa jambe et vis au même instant le premier des "dacots" escalader l'escalier de la véranda. Ce fut dit un démon sorti de l'enfer...

Une autre cargaison de WHISKY ECOSSAIS WHITE HEATHER

De Luxe Brand est arrivée par le S.S. CONCORDIA de la ligne Cunard à Saint-Jean, N.-B. Ce whisky a été transporté par chemin de fer aux entrepôts de la C. L. Q. qui l'offre maintenant en vente dans tous ses magasins.

Le WHITE HEATHER a prouvé qu'il est le WHISKY ECOSSAIS le plus populaire au Canada, parce qu'il est GARANTI ETRE UN MELANGE VIEUX DE 15 ANS, mûri dans des tonneaux à Xérès et livré directement à la Commission des Liqueurs de Québec dans ses cartons scellés tel qu'empaqueté à Glasgow, ECOSSE.

D'amples réserves à Glasgow vous assurent la même qualité supérieure pour des années à venir... un des meilleurs whiskies que produise l'Ecosse, tel qu'exporté aux quatre coins du monde.



Carafe de 26 1/2 onces \$4.00

Bouteille de 40 onces \$6.00

WHISKY ECOSSAIS WHITE HEATHER

De Luxe Brand Un mélange vieux de 15 ans garanti

DISTILLE, MELANGE ET EMBOUETTE EN ECOSSE

Par SAX ROHMER

Copyright Bell Syndicate. Au même instant je fermais la porte. Par un hasard presque miraculeux ma main trouva le verrou et je parvins à le pousser avec le dernier souffle de force qui me restait. La seconde d'après, une lame d'acier transparent percant le panneau de la porte à quelques pouces au-dessus de ma tête...

Bourse, Commerce et Finance. Un mouvement à la baisse réduit les quelques gains de la veille

BOURSE DE MONTREAL

Cours du 21 Janvier 1932 fournis au Nouvelliste par L. G. Beaubien & Cie

Table with columns: Vente, Ouv., Huit, Bas, Ferm. Lists various stocks like 205 Abitibi Pfd, 100 B. C. Power A, etc.

Montréal, 22.— Un mouvement à la baisse qui s'est généralisé en Bourse hier a provoqué quelques pertes de fractions...

BOURSE DE NEW-YORK

Table with columns: Haut, Bas, D.V. Lists stocks like Allied Chem., Am. Can., Am. Locomo., etc.

CURB DE MONTREAL

Table with columns: Haut, Bas, Ferm. Lists stocks like Brit. Am. Oil, Home Oil, Hydro Elect. Sec., etc.

Les Produits de la ferme

Montréal, 22.— Des coupures substantielles faites dans les prix des produits agricoles...

COMMENTS

Les exportations canadiennes dans le Royaume-Uni se sont continuées sensiblement au même rythme...

LE BEURRE

Le prix ne change pas sur le marché du beurre; il se vend encore 20c et 20 1/4c pour le pasteurisé No 1 au wagon...

LES PATATES

Les rapports officiels du marché des patates montrent que les arrivages par camions sont peu nombreux...

LES VOLAILLES

Les cotations du gros sur le marché des volailles pour les classes suivantes: "A" et "B"...

NOTES FINANCIERES

Wall Street a encore tenté de se rallier hier, mais il a perdu courage avant la clôture...

AVIS PUBLIC

La Corporation de la Paroisse de St-Adelphe, comté de Champlain s'adresse à la Législation...

New-York se montre peu actif

New-York, 22.— Un marché indécis hier n'indiqua aucune marche à suivre aux valeurs...

PACIFIQUE CANADIEN

Le Pacifique Canadien a été autorisé conditionnellement par l'Interstate Commerce Commission...

LES VENTES D'OBLIGATIONS

Les chiffres définitifs ont été publiés par A.E. Ames & Company Limited au sujet du montant des obligations qui ont été lancées au Canada...

INTERNATIONAL PETROLEUM

La production d'huile brute au Pérou a augmenté d'une façon modérée durant le mois de décembre 1931...

ATLANTIC SUGAR COMPANY

On rapporte que les promoteurs du projet d'arrangement suivant lequel les actionnaires d'Atlantic Sugar Refineries recevraient des dividendes plus tôt qu'il n'est possible...

MCCOLL FORTENAC

Les profits nets de McColl Fortenac se sont élevés durant les onze mois de l'année fiscale finissant le 31 décembre à plus de trois fois le montant requis pour les intérêts sur les obligations durant la même période...

WABASSO COTTON

Les activités de la Wabasso Cotton Company ont été bien maintenues durant le premier semestre de l'année courante...

EMISSION DE \$15,226,000 DE LA CITE DE MONTREAL

Montréal, 22.— Les gérants du syndicat qui ont offert cette émission de \$15,226,000 d'obligations 6 pour cent, cinq et dix ans, viennent de déclarer que les résultats dépassent leurs espérances...

RADIO PROGRAMMES CHOISIS. WEAF ET CHAINE. 6.00— Orchestre de salon.

PACIFIQUE CANADIEN. Le Pacifique Canadien a été autorisé conditionnellement par l'Interstate Commerce Commission...

INTERNATIONAL PETROLEUM. La production d'huile brute au Pérou a augmenté d'une façon modérée durant le mois de décembre 1931...

ATLANTIC SUGAR COMPANY. On rapporte que les promoteurs du projet d'arrangement suivant lequel les actionnaires d'Atlantic Sugar Refineries recevraient des dividendes plus tôt qu'il n'est possible...

MCCOLL FORTENAC. Les profits nets de McColl Fortenac se sont élevés durant les onze mois de l'année fiscale finissant le 31 décembre à plus de trois fois le montant requis pour les intérêts sur les obligations durant la même période...

WABASSO COTTON. Les activités de la Wabasso Cotton Company ont été bien maintenues durant le premier semestre de l'année courante...

EMISSION DE \$15,226,000 DE LA CITE DE MONTREAL. Montréal, 22.— Les gérants du syndicat qui ont offert cette émission de \$15,226,000 d'obligations 6 pour cent, cinq et dix ans, viennent de déclarer que les résultats dépassent leurs espérances...

PHILCO Modèle 112X. Il diffère d'apparence, Il diffère de son, Il est différent! Son apparence est différente. Le son est différent. Il est différent. Vous avez raison.

PHILCO. Un Instrument Musical de Qualité. DISTRIBUTEURS EN GROS: JOHN MILLEN & SON, LIMITED. MONTREAL, QUEBEC.

LISTE DES AGENTS DU PHILCO. ARMSTRONG, I. Yamaska Est. Yamaska Qué. BARNETTE, OLIVIER. St-Hubertville, Berthier, Qué. BERTHIERVILLE AUTO LTD. Berthierville, Berthier, Qué. DESHAIES CONRAD. Ste-Angele de Laval, Nicolet, Q.

SAMEDY, 23 JANVIER. WEAF ET CHAINE. 6.00— Orchestre de salon. 6.45— Cab Galloway et ses etc.

WIZ ET CHAINE. 6.15— Peter van Steeden et son orchestre. 7.30— Récital de sonates (M. Thilde Harding, pianiste et Arcadio Birkenholz, violoniste). Excellent programme.

WIZ ET CHAINE. 6.15— Peter van Steeden et son orchestre. 7.30— Récital de sonates (M. Thilde Harding, pianiste et Arcadio Birkenholz, violoniste). Excellent programme.

WIZ ET CHAINE. 6.15— Peter van Steeden et son orchestre. 7.30— Récital de sonates (M. Thilde Harding, pianiste et Arcadio Birkenholz, violoniste). Excellent programme.

CKAC. 5.00— Orchestre de salon. 6.00— Programme St-Jean-Baptiste. 9.00— Partie de hockey entre le Canadien et le Boston.

L. G. BEAUBIEN & CIE. Membres de la Bourse de Montréal. Maison fondée à Montréal en 1902. Etablie sur Trois-Rivières en 1919.

AUTOBUS LEBEVRE. (Heure solaire). A.M. P.M. A.M. P.M. 7.00 1.00 Pierreville 10.45 12.12

AUTOBUS DESHAIES. SERVICE TOUTS LES JOURS. (Heure solaire). Lire en descendant Lire en montant.

AUTOBUS BEAUMIER. N. BEAUMIER Prop. BULSTROE. (Heure Solaire). Départ A.M. Départ P.M.

AUTOBUS DRUMONDVILLE. STE-ANGELE. Semaine et Dimanche. DÉPART ARRIVÉE.

AUTOBUS LEBEVRE. (Heure solaire). A.M. P.M. A.M. P.M. 7.00 1.00 Pierreville 10.45 12.12

AUTOBUS BEAUMIER. N. BEAUMIER Prop. BULSTROE. (Heure Solaire). Départ A.M. Départ P.M.

AUTOBUS DRUMONDVILLE. STE-ANGELE. Semaine et Dimanche. DÉPART ARRIVÉE.

VOUS ALLEZ A NICOLET ? POURQUOI NE PAS PRENDRE LE TAXI LEBEVRE.

TAXI LEBEVRE. et profiter des avantages de la meilleure auto à Nicolet. (Téléphone) Lefebvre, situé au faubourg de Nicolet, 2200 St-Jean.

KEATING & MCRAE. Agente de change. Bureau de New-York, Bureau de Montréal, Curb de New-York, Grand Edifice, Banque Canadienne de Commerce, Succ. à Sherbrooke Falls.

Prenez l'habitude de lire chaque jour cette page des

ANNONCES CLASSÉES

Servez-vous en pour vendre ou acheter à bon compte

TARIF DES ANNONCES CLASSÉES

Tarif au mois minimum de 30 mots pour 25 mots au moins et par semaine

TROIS ANNONCES \$1.00

AUCUN RENDEMENT POUR ANNONCES CANCELÉES APRES UNE PREMIERE PARUTION

TOUTES ANNONCES SONT STRICTEMENT PAYABLES D'AVANCE

APORTEZ VOS ANNONCES ULTIMES DIRECTEMENT AU BUREAU OU CHEZ NOS DÉPOSITAIRES

- Pharmacie Normand, Pharmacie Normand, Magasin Corona, Henri Cloutier, Pharmacie Royale, Pharmacie Aubin, Paul Gauthier

CAP DE LA MADELEINE, DAME EVA COURTEAU, T. A. GILBERT

SHAWINGAN FALLS, Pharmacie Cyr, GRAND'MERE, Pharmacie Gailbord

Service spécial: flocons de savon 2 lbs 15c, savon chapeau 5 barres pour 14c

2 Avis, ATTENTION! M. E. Fortier, barbier

Mlle E. BOUCET, 194 Ste-Angèle, désire annoncer à ses amis et connaissances

5 Chambres à Louer, JOLI CHAMBRE à louer, confort moderne

7 Divers à Vendre, ATTENTION! Besus petits chiens "Boston Bull"

PAS DE FARCE LES GARS! Laveuses électriques "Beatty", cuve de bois

BOIS ET CHARBON, Pour vos commandes de bois et charbon

GEORGES LECOURS, 1006 rue Mercier, Téléphone 1203

CHEVAL, HARNAIS, voiture d'été et hiver, en bonne condition

8 Divers, Mmes THERÈSE et JULIETTE MANSEAU

La Bate du Febvre

DE PASSAGE, Le 30 décembre M. et Mme Roland Benoit

A leur arrivée M. Napoléon Benoit père du marié donna un grand souper de famille

Se sont rendus à l'invitation pour le souper: M. et Mme Saturnin Rousseau, M. et Mme Arthur Leclerc

PLOMBERIE, Pour vos travaux de plomberie adressez-vous à M. Dumont, 261 St-Maurice

AGENTS PORTRAITS, Adressez-vous à John Street, Cor. Queen St. Toronto

COQUERELLES, Nous les détruisons complètement! Nous avons un procédé infailible

SATISFACTION ASSURÉE A. ROY, 754 rue St-Angèle, Tél. 1698-M

12 Meubles à Vendre, A VENDRE—Un ameublement de salle à manger

NOUS ACHETONS ET REVENONS les meubles neufs et de seconde-main

15 Occasion d'Economie, SERVICE UN SPECIAL: flocons de savon 2 lbs 15c

RADIATEURS, Réparations et vente de radiateurs d'automobile

25 Sleighs à Vendre, M. J. P. Bordelane, commerçant de chevaux

21 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

22 Salon de Coiffure, AU SALON PARISIEN, vous aurez une coiffure toujours à la dernière mode

23 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

24 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

25 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

26 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

27 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

28 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

29 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

30 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

31 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

32 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

33 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

34 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

35 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

36 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

37 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

38 Remerciements, REMERCIEMENTS AU BON PERE FREDERIC

REPRISE DES CLASSES

Tous les écoliers et écolières ont repris leurs classes

LE HOCKEY, Le 19 janvier le club de St-Grégoire venait à La Bate jouer une partie

STATISTIQUES DE 1931, Il y eut au cours de l'année 1931 70 baptêmes, 81 sépultures et 10 mariages

ECHOS MONDAINS, M. Gérard Aubert Fernand Bellesté en visite chez leur grand-père M. Leopold Bellesté

M. Louis-Alexandre Proulx, ecclésiastique au Séminaire de Nicolet, en vacances chez son père M. Zéphirin Proulx

M. Léon Jutra, ecclésiastique du Séminaire de Mont-Laurier, est venu passer les vacances du jour de l'an chez ses parents M. Ernest Jutra

M. Marie-Berthe et Stéphanette Gauthier sont parties pour quelques mois pour aller faire la classe au couvent de St-Germain

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

M. et Mme Rodrigue Côté à St-Éphège, les invités de M. et Mme Évariste Boisvert, dimanche dernier

M. et Mme Marie-Pierre Jutra, de St-Zéphirin, sont venus chez M. Ernest Jutra, ainsi que M. Joseph Allard, dernièrement

LE THÉ "SALADA" MÉLANGE ORANGE PEKOE

"Tout frais des plantations"

POSTES D'AFFAIRES A LOUER

Deux garages ainsi qu'une station de service pour gasoline et huile, les trois pouvant être opérés conjointement ou séparément

Asselin & Denoncourt

Edifice Ameau Téléphone 963

La Goutte est-elle Héritaire?

"Si mon père en a souffert, dois-je en souffrir?"

Kruschen comme Précaution

Plus d'un homme redoute la goutte parce que son père en a souffert

Voilà un cas tout différent. Cet homme était sujet à la constipation, et des indigestions lui disaient qu'il avait de la goutte dans le système

On peut obtenir les Sels Kruschen à toutes les pharmacies, à 45c et 75c la bouteille

Charbon Bleu

Maintenant vous pouvez positivement reconnaître votre anthracite Scranton (charbon dur) préféré avant de le brûler

Il porte une marque de commerce (teinte bleue) pour votre protection

ANNONCES CLASSÉES DANS Le Nouvelliste

LA COULEUR GARANTIT LA QUALITÉ

D. L. & W. COAL CO., of CANADA, LTD.

Par Edgar Rice Burroughs

(Metropolitan Newspaper Service)

Le matin du troisième jour, le jeune Américain sortit enfin de la forêt pour apercevoir devant lui une chaîne de montagnes imposantes

"Une région aussi fertile que celle-ci devrait cependant être habitée", murmura Blake

—Enfin, c'est fini... j'ai déçu, je n'ai plus qu'à m'en aller

—Mais, pas du tout, je connais Mlle Le Lioran, ta façon baroque de ne pas lui faire la cour n'est pour lui déplaire

—Dis projet de mon père et d'une cousine qui connaît Mme de Chacey

Philippe sourit de l'air sombre affecté par Robert, mais pensa qu'en voyant plus longuement Mlle Le Lioran, il en deviendrait vite amoureux

—J'y songe, dit tout à coup Robert, elle te plaît, pourquoi ne l'épouses-tu pas?

—Pour une multitude de raisons, Robert

—Je n'en admetts aucune, tu serais un mari idéal

(A Suivre)

REVER ET VIVRE JEAN DE LA BRETE. Feuilleton du "Nouveliste"

Les maîtres de maison, gens du monde aimables et accueillants, eussent beaucoup plu à Robert sans l'apparence anglaise de leur installation

Pendant que Philippe Mauvrier s'efforçait de soutenir une conversation languissante, son ami cherchait, au milieu de l'arrangement anglais qui l'agaçait, l'indice d'un goût plus français

Interpellé directement par Mme Le Lioran, il revint à lui

—Où, madame, j'y ai séjourné assez longtemps

—C'est un pays que nous aimons beaucoup. Comme cette campagne anglaise est belle! Elle est incomparable!

—Pourquoi incomparable? En France, madame, nos arbres ne sont pas des tritiques et notre herbe n'est pas du safran

—Sans doute! dit Mme Le Lioran en riant, mais là-bas c'est plus plantureux. Du moins, vous conviendrez que les Anglais pratiquent l'hospitalité d'une large façon qui leur est particulière

—Mon Dieu, répliqua Robert, je me permettrais d'affirmer que lorsque, en France, nous recevons des invités, nous ne leur donnons aucun coup de bâton

—C'est autre chose... et leur home est si délicieux!

—Je le déteste! répondit lugubrement Robert

—Est-ce bien possible? Et après avoir séjourné en Angleterre?

—J'aime l'Angleterre chez elle et les Anglais chez eux, dit Robert exaspéré, mais je les exécute quand on me les propose comme modèles

—C'est probable... d'abord pour louer son château; vous savez qu'elle cherche de nouveaux locataires?

—Je le sais... a-t-elle quelqu'un en vue?

—Pas encore

—Elle ne se déciderait pas à vendre? On m'a encore posé la question la semaine dernière

—Elle ne se déciderait certainement pas... vous connaissez l'entêtement de Louise, elle ne cédera jamais

—Elle a beaucoup d'énergie et poursuit courageusement son idée

—Idée ridicule, répliqua Mme Le Lioran, elle connaît à nous contrarier vivement. Pourquoi votre question?

—L'organiserai peut-être une fête pour mes ouvriers, et pour la partie musicale, je compte sur la complaisance de Mlle de Saint-Mélanie

—Elle ne refusera pas, soyez-en certain, répondit Mlle Le Lioran, qui avait écouté en silence, tout en observant l'air distrait de Robert

Elle pria Philippe de l'aider à servir le thé et en profita pour lui dire à voix basse:

—Pas aimable, votre ami!

—C'est le plus charmant garçon, au contraire! mais vous ne le connaissez pas assez pour le juger

—Un singulier personnage, je crois! Son premier soin est de heurter nos goûts et nos idées. Mais, bah! j'aime assez qu'on ne se jette pas à mes pieds subitement

—Croyez-vous qu'il soit venu avec l'intention de se jeter à vos pieds?

—Ne me traitez pas en sottise, je vous prie. Il y a longtemps que je le saurais, même si je n'avais pas confessé mes parents

Mauvrier sourit, et, en revenant chez lui, raconta à M. d'Aurtelle son bref entretien avec Jeanne Le Lioran

M. King raconte la vie

(Suite de la 1ère page)

Je termine par cet exemple. Une fois, une brave femme avait un fils qui dut partir sur la mer en bateau et s'éloigner du foyer familial avec 25 et 30 jeunes gens. Avant de partir, cette bonne chrétienne lui dit: "Si tu pars, peut-être au contact de ces gens apprendras-tu à mépriser ce qu'on a de plus cher. Si y en a vingt à respecter ce chose, agit le vingtième, si y en a 10, agit le dixième, si y en a un, agis seulement. Donc si y a une nouvelle à appuyer le chef Mackenzie King soyeux la neuvième, si y en a seulement une, soyeux celle-là."

L'HON. W. L. MACKENZIE KING
Quand le chef du parti libéral se leva, l'auditoire, à la suite des assistants de l'étranger, se leva et l'accompagna longuement, chantant "For he's a jolly good fellow", puis "Il a gagné ses épaulètes".
Je ne sais vraiment qui remercia le plus, debout le chef de l'opposition fédérale, ou les membres et les officiers du Club Laurier, ou les citoyens des Trois-Rivières pour cet accueil si chaleureux. Je ne puis vraiment vous exprimer tous les sentiments dont mon cœur débordait en ce moment.

Ainsi que le rappelle le sénateur Bureau, il y a 30 ans que je vins pour la première fois visiter votre ville. J'étais alors sous-ministre du Travail, et c'est à titre de conciliateur dans une querelle industrielle que je connus les charmes de votre cité. Je prends plaisir à constater aujourd'hui que la conciliation a été bien écoutée et qu'elle a aidé merveilleusement votre développement. D'ailleurs, je me hâte de le dire ici, la conciliation est la note dominante du parti libéral et vous voyez comment elle opère des merveilles dans tous les domaines.

Deux regrets me tiennent à ce moment à mon esprit. D'abord, c'est de ne pas posséder suffisamment bien votre langue pour pouvoir vous exprimer en français mes impressions. Mais il y a ici des orateurs brillants qui sauront vous le faire oublier. Je vous prie donc de m'excuser et me permettre de garder pour une autre circonstance le peu que je saurais dire en votre langue.

Je regrette ensuite que l'on n'ait pu réunir sous un même toit les auditeurs qui sont dans les autres salles de la ville et qui nous entendent grâce à un système de haute parleurs.

Je veux maintenant vous manifester le grand plaisir que me cause la présence de deux de mes plus vieux amis. Si mes souvenirs remontent à 30 années en arrière, j'aperçois deux figures qui se sont toujours détachées dans le ciel de la vie publique du Canada. C'est, de ce côté, le sénateur Jacques Bureau, et de l'autre l'hon. Ernest Lapointe. Tous deux étaient au Parlement alors que j'étais sous-ministre, et ils étaient là, en 1906, quand je fus mis à la

Ses ancêtres furent des pionniers qui établirent, le long des rives du St-Laurent, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'était d'abord, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'était d'abord, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'était d'abord, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'était d'abord, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

posséder d'autres dons. On admettra que la Providence l'avait gratifié de plusieurs dons naturels. C'était d'abord, des foyers pour leurs enfants et les enfants de leurs enfants. Quand Sir Wilfrid naquit en 1841, il y avait exactement 270 ans que son premier ancêtre s'était établi ici.

Puis surgit la grande transition historique qui enleva le Canada à la France, pour le donner à la Couronne britannique. Et je le déclare ici avec plaisir, alors que les colons anglais désertaient le drapeau britannique, c'est le Canada français qui demeura loyal à son allégeance et qui garda ce pays au nord d'Angleterre, lors de la guerre avec les Américains en 1776. Et il faut donner crédit à la France française de ce pays, si le Canada est aujourd'hui une partie de l'Empire britannique.

Après avoir dit que Sir Wilfrid Laurier fut mêlé, jusqu'à ses mortels différends, à ce mouvement de libération de notre vie communale, il ajoute: Lors des conférences qui précéderont la Confédération, Laurier avait 24 ou 25 ans. Il aida ce mouvement si plein d'avenir en parlant pour former l'opinion publique en faveur de ces petites colonies composant alors le pays, et divisé en Haut et en Bas-Canada. C'est sous son gouvernement que furent formés les provinces d'Alberta et de Saskatchewan.

Lors d'une autre grande époque s'opéra le développement des plaines de l'ouest. C'est encore sous Laurier que la politique d'immigration, puis de création d'un vaste système de transport, assura le peuplement de ces immenses étendues.

Nous sommes ensuite la guerre sud-africaine, puis la grande guerre, et enfin la période de reconnaissance que nous vivons au temps présent.

C'est dans ce décor que s'est épanouie Laurier. La jeunesse de nos jours trouve grand profit à étudier les leçons que se dégageait de la vie de Laurier.

D'abord, était-il riche, jouissait-il d'une robuste santé? Car ce sont là deux traits précieux qui sont généralement à la base de toute vie qui n'est pas destinée à être frustrée. Il ne possédait ni l'un ni l'autre. Il lui fallut travailler pour compléter son éducation, et sa santé, même jusqu'à la fin de son existence, lui imposa des attentions continuelles.

Il me racontait un jour un jour de sa jeunesse, que ce n'était pas par fortune, il était fier. Un jour, pour s'acquitter de certaine devoirs de profession d'avocat, il dut faire un voyage en l'ouest, et il passa la nuit dans un char dortoir. Débarquant à bonne heure le matin à destination, il partit à la fois surpris et à l'aise. Il fut surpris de voir un jeune homme qui avait oublié son porte-monnaie sous son oreiller. Il partit à la course et atteignit le train juste avant son départ. Il était en transpiration, fatigué, mais heureux qu'il venait de reprendre tout l'argent qu'il possédait.

Quand on lui demanda, pour la première fois, d'être candidat, il était si malade qu'il répondit: "A quel bon me demander des choses comme ça? Vous savez bien que je suis incapable de rien de tel. Mais un infortuné tellement qu'il finit par se résigner. C'était au milieu de l'hiver et il lui fallait acheter un pardessus pour se réchauffer. Mais quand il fut terminée la campagne provinciale, il était mieux. Je pense que le sang politique qui coulait dans ses veines, lui avait redonné une énergie nouvelle.

Jusqu'à la fin de sa vie, toutefois, il dut accorder une attention constante à sa santé. Il m'avouait un jour: "Je suis bien paresseux; si je n'étais pas forcé de travailler, je ne le ferais pas." Comme je lui exprimais mon étonnement, il m'expliqua: "Quand je fus choqué comme chef de l'opposition, par exemple, je travaillai comme un Titan, car je réalisais que c'était le seul moyen de parvenir au but qui devait être le mien, et c'est pour cela que je ne négligeai aucun effort."

Si Sir Wilfrid Laurier n'avait pas la richesse et la santé, il devait

MISE EN GARDE

Nous apprenons qu'en ville aux Trois-Rivières, des chevaliers d'industrie font les maisons pour solliciter de la charité des gens des amonnes en faveur de la Tour des Martyrs de St-Césaire.

Nous mettons le public en garde contre ces tristes aires qui pourraient continuer leur exploitation de la générosité de nos amis en leur faveur.

Nous n'avons chargé personne de recueillir aux Trois-Rivières ou ailleurs des offrandes à notre Sanctuaire. Si l'un de vous demande de vous abonner à nos annales de la Tour des Martyrs, soyez bien sûr avant de souscrire que vous connaissez le véritable ou le véritable, assez honnêtes pour nous faire parvenir avec le prix de votre abonnement, votre nom et votre adresse.

LE DIRECTEUR
La Tour des Martyrs,
St-Césaire, le 20 janvier 1932

attaché à ce que Dieu fait considéré comme le droit.

En cherchant à opérer l'unité du pays dans la liberté, il suivit une double méthode, celle de la modification et de la tolérance. Il ne se départit jamais de cette politique et n'eut jamais recours à la violence ou à la force. C'est là la grande leçon que nous donne Laurier.

L'orateur rappelle ici que c'est un jeune homme de 27 ans, Emile Bruneau, qui fut le premier à proposer au Parlement. Il le campa dans l'attitude du vieux lutteur défendant avec vigueur, sans faiblesse ce qu'il pensait être le droit.

Tourner-nous, s'écrie l'orateur, être indifférent à la mémoire d'un tel homme qui a laissé stérider dans les brumes de l'oubli!

Puis que jamais le Canada a besoin du triomphe de l'esprit de Laurier. Quand, en 1896, Sir Wilfrid prit le rêne du pouvoir, une dépression atroce avait frappé le pays. Sans précédent dans l'histoire, il fut dispersé par la laideur des conditions de la vie.

Puis, dans une autre période de crise. Nous avons essayé d'appliquer non des promesses, mais les mêmes principes que le grand chef. Et durant sept années, le pays a connu l'ère des surplus, réduit les taxes, baissé le tarif des douanes, augmenté le commerce du Canada.

Jeunes gens, ayez confiance dans la valeur de l'héritage que vous laissez Laurier. Allez de l'avant, faites votre possible pour imiter ses exemples. Baissez-vous pour ce que vous pensez être le droit, comme Dieu vous le montrera.

L'hon. Ernest Lapointe, ancien ministre de la Justice lorsque le gouvernement libéral était au pouvoir, succéda au chef de l'opposition, et fut présenté par l'hon. sénateur Bureau comme étant le premier Canadien ayant signé un traité avec un pays étranger au nom du Canada. Et comme un patriote avéré, dont le dévouement et le travail ont été consacrés à nous obtenir l'autonomie du Canada.

L'hon. Lapointe expliqua à l'audience que le chef de l'opposition, le Trésorier Hon. MacKenzie King, dignes élèves de Sir Wilfrid Laurier et détenteurs des grands principes

Il fut atteint du rhumatisme pendant des mois

Alors un Homme du Québec Employa les Pilules Dodd pour le Rein

M. Charles St-Pierre le recommande à tous ceux qui souffrent du rhumatisme.

St-Félicité, P.Q., 22 janvier (Spécial). "J'ai souffert du Rhumatisme pendant plusieurs mois", écrit M. Charles St-Pierre, qui réside dans la place. "Je lus dans les journaux que les Pilules Dodd pour le Rein soulageaient du rhumatisme et je décidai d'en faire l'essai. La première boîte me fit beaucoup de bien et six boîtes m'ont complètement soulagé. Je conseille à tous ceux qui souffrent du Rhumatisme de prendre les Pilules Dodd pour le Rein."

L'hiver est la saison des maladies. Votre résistance est moindre par suite des vents froids continus, de la neige et la pluie. A moins que vous ne gardiez votre système de défense sur ses gardes, vous devenez une victime facile pour le Rhumatisme, les rhumes, la Grippe et la Débilité Générale.

Prenez les Pilules Dodd pour le Rein et conservez votre résistance. En tonifiant votre système et en renforçant votre Rein, votre corps est mieux équipé pour résister aux attaques de ce qui pourrait devenir de sérieux maux si négligés.

Toute sa vie, Sir Wilfrid a prêché en faveur de la liberté et de l'union. Il comprenait que si des efforts seraient faits en ce sens, les réalités qu'il demandait ne s'accompliraient pas dans la liberté. Ce fut le principe dirigeant de ses actes politiques aussi bien que dans les autres domaines de l'activité mondiale.

Et, vous n'en doutez pas, il fut un grand libéral. Une autre de ses convictions était le droit des minorités.

La croix qui pesa le plus sur les épaules de Laurier, durant toute sa vie, fut la pensée qu'il appartenait à une minorité en ce pays, au point de vue national et religieux. Il craignait pour les intérêts de ces hommes appartenant à une minorité? Son influence fut considérable en Irlande pour la même raison. Quand les Irlandais entendait parler ce leader qui était à la tête de son pays, ne pensez-vous pas qu'ils réfléchissaient que la minorité jouissait de ses droits, sous la Couronne anglaise, était convenablement la valeur de la cause qu'il défendait. Il avait puisé, dans les livres de Lincoln, des principes qu'il aimait à rappeler. Il répétait souvent: "Ayez confiance dans le droit et portez

vous Vous Traînez?

Mal en train, grognon, hargneux et d'humeur sombre?

C'est qu'alors, probablement, vous avez atteint ce stade de la vie où les fonctions organiques se ralentissent, deviennent irrégulières et l'empoisonnement constant du système s'en suit.

Faites face ouvertement à ces difficultés: suivez le procédé naturel: l'Eau RIGIA le traitement de santé, qui vous ramènera et vous maintiendra BIEN PORTANT.

Eau RIGIA

Chez Votre Pharmacien

Consultez tous les médecins qui n'ont peur de vous donner des renseignements sur le traitement de santé, qui vous ramènera et vous maintiendra BIEN PORTANT.

libéraux. Il rendit, comme son prédécesseur à la tribune, hommage à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier dont il énuméra les vertus et les principales qualités. Il dit un mot de la politique dont il convenait, à son avis, de s'inspirer dans notre pays, puis il critiqua le gouvernement fédéral, notamment le premier ministre qui songeait à former, dit-on, à la prochaine session un gouvernement national après s'être déjà octroyé un blanc seing qui lui donne le droit d'agir à sa guise tout en abolissant automatiquement le parlementarisme.

En commentant ses discours, M. Lapointe aime à se souvenir qu'il ignorait complètement l'anglais et Laurier, qui ne parlait pas français, ne pouvait pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer à Ottawa.

Je suis ici pour assister à l'inauguration du Club Laurier qui a pour le caractère spécial d'une démonstration à la mémoire de Sir Wilfrid Laurier, dit l'orateur. "Je ne puis pas ne pas accepter l'invitation, "Laurier ayant été nommé ministre en suivant des cours par correspondance et moyen du phonographe et la seconde en fréquentant le sénateur Bureau qui le repréentait au besoin. C'est ainsi qu'il a contracté une dette de reconnaissance envers un sénateur, un ami de sa vie, qui l'a aidé, alors que jeune encore il venait s'installer